REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT-LOUIS
DEPARTEMENT DE PODOR
ARRONDISSEMENT DE GAMADJI SARE
COMMUNAUTE RURALE DE GUEDE VILLAGE

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPEMENT LOCAL (PNDL)

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE GUEDE VILLAGE

Accord de crédit n° 4166-sn
Financement : IDA/ETAT DU SENEGAL

© Mars 2010

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES 2
SIGLES ET ABREVIATIONS 4
INTRODUCTION 5
I. CONTEXTE 6
II. METHODOLOGIE 7
2.1. LA DEMARCHE 7
III. DONNEES GENERALES 9
3.1. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES 9
3.1.1. Situation géographique 9
3.1.2. Zonage 9
Carte de zonage 10
3.2. MILIEU PHYSIQUE 11
3.2.1. Relief et sols 11
3.2.2. Climat 11
3.2.3. Pluviométrie 11
3.2.4. Hydrographie 12
3.2.5. Végétation 12
3.2.6. Foncier 13
3.2.7. Réserves forestières 13
Carte de sol 14
3.3. ACTIVITES SOCIOECONOMIQUES 15
3.3.1. Démographie 15
3.3.2. Répartition selon les ethnies et les domaines d'activités 16
3.3.3. Migration 17
3.3.4. Education 18
3.3.4.1. L'enseignement préscolaire et scolaire 18
3.3.4.2. L'alphabétisation 19
3.3.5. Santé 19
3.3.6. Hydraulique 19
3.3.7. Assainissement 20
Carte d'équipement 21
3.4. ACTIVITES ET INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES 22
3.4.1. Agriculture 22
3.4.2. Elevage 23
3.4.3. Pêche 23
3.4.4. Artisanat 24
3.4.5. Commerce 24
3.4.6. Transport 24
3.4.7. Communication 24
RESUME DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC 25
IV. MAITRISE D'OUVRAGE LOCAL 30
4.1. FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION LOCALE 30
4.1.1. La Communauté rurale 30
4.1.2. Le Conseil Rural 30
4.1.3. Les ressources humaines 30

4.1.4. Les moyens logistiques 31
4.1.5. Les finances locales 31
V. LES DIFFERENTS INTERVENANTS DANS LA CR 32
5.1. ACTEURS DU SECTEUR 32
5.1.1. Le Secteur privé 32
5.1.2. Les partenaires techniques et financiers 32
5.1.3. Les projets/programmes 33
5.1.4. Les ONG et les Associations 33
5.1.4.1. Les ONG 33
5.1.4.2. Les Associations 34
VI. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT 36
6.1. LES PRINCIPES DIRECTEURS 36
6.2. LES PRINCIPAUX OBJECTIFS 36
6.2.1. L'objectif global 36
6.2.2. Les objectifs intermédiaires 36
6.3. PRESENTATION DES OBJECTIFS CLES 37
6.4. FACILITER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE 37
6.4.1. Améliorer l'accès à l'approvisionnement en eau potable et en assainissement 37
6.4.2. Faciliter l'accès à l'éducation et à la formation 37
6.4.3. Améliorer l'accès à la santé et aux services de qualité 37
6.4.4. Désenclaver la C.R 38
6.4.5. Promouvoir le Genre 38
6.5. REDYNAMISER LES ACTIVITES ECONOMIQUES 38
6.5.1. Améliorer la productivité agricole 38
6.5.2. Améliorer la productivité animale 39
6.5.3. Gérer les ressources naturelles 39
6.5.4. Redynamiser le secteur de la pêche 39
6.6. BONNE GOUVERNANCE 40
6.6.1. Promouvoir la démocratie locale 40
6.6.2. Renforcer la capacité et l'appui institutionnel 40
VII. PROGRAMME D'ACTIONS 2010 - 2015 41
VIII. PLAN LOCAL D'INVESTISSEMENT (PIL) 2010-2015 52
(EN MILLIERS DE FCFA) 52
IX. PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMETN (PAI) 2010 57
(EN MILLIERS DE FCFA) 57
9.1. FINANCEMENT ACQUIS 60
9.2. FINANCEMENT A RECHERCHER : 78 133 111 FCFA. 61
X. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLD 62
9.1. MISE EN ŒUVRE DU PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT 62
9.2. LE ROLE DU CR DANS LA MISE ŒUVRE DU PLD 63
9.3. LA PARTICIPATION DES ACTEURS LOCAUX DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLD 63
XI. STRATEGIE DE FINANCEMENT DES OUVRAGES ET EQUIPEMENTS 64
CONCLUSION GENERALE 66
ANNEXE : Fiches de quelques projets 67

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP :	Approvisionnement en Eau Potable
AFD :	Agence Française de développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANCAR :	Agence Nationale de Conseil Agricole Rural
ASER	Agence de Service pour l'Electrification Rurale
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASCOM	Assistant Communautaire
AUE :	Association des Usagers de l'Eau
AVD	Association Villageoise de Développement
BM :	Banque Mondiale
BP :	Branchement Particulier
CGCL :	Code Général des Collectivités Locales
CG :	Comité de Gestion
CEM	Centre d'Enseignement Moyen
CLCOP	Cadre Local de Concertation et de coordination des Organisations Communautaires
CM :	Centre Médical
CR	Conseil Rural / Communauté Rurale
DSRP :	Documents de Stratégie Réduction de la Pauvreté Halieutiques
FED	Fonds Européen de Développement
FNPJ	Fonds National de Promotion de la Jeunesse
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GIRE :	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GPF :	Groupement pour la Promotion de la Femme
KfW :	Kreditanstalt Für Wiederaufbau / Banque Allemande de Développement
MFR	Maison Familiale Rurale
OCB :	Organisations Communautaire de Base
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PADER	Programme d'Appui au Développement Rural
PAPEL	Programme d'Appui à l'Elevage
PAOS	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
PCR	Président du Conseil Rural
PIP	Programme Intégré de Podor
PLD :	Plan Local de Développement
PLHA	Plan Local de développement en Hydraulique
PNDL :	Programme National de Développement Local
PRP :	Programme de Réduction de la Pauvreté
PRS	Programme Régional Solaire
RIM	République Islamique de Mauritanie
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des Eaux de la Falémé
SONATEL	Société Nationale de Télécommunication
STE	Services Techniques de l'Etat
TdR	Termes de Référence

INTRODUCTION

A l'instar des autres pays du monde, le Sénégal s'est engagé à travers les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à œuvrer pour la réduction de moitié au plus tard en 2015, la proportion des populations pauvres dans le pays.

C'est dans cette optique qu'en 2006 et à la suite d'un long processus de plusieurs mois impliquant l'ensemble des acteurs nationaux intervenant dans les différents secteurs de développement, le Sénégal a bouclé le Programme National de Développement Local (PNDL).

Le Programme National de Développement Local (PNDL) constitue l'instrument par lequel le Sénégal, conformément à son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), vise à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Il concrétise l'approche programme retenue par le Gouvernement dans le cadre du développement local. C'est le cadre programmatique national pour le développement dans les cinq prochaines années.

L'opérationnalisation des activités définies dans le cadre du PNDL en milieu rural passe nécessairement par les collectivités Locales qui ont la charge du développement de leur localité. De telles compétences transférées aux communautés rurales nécessitent la mise en place d'un cadre d'intervention des actions intégrées de développement planifiées. Ainsi à l'instar des autres communautés rurales du pays celle de Guédé village s'est engagée avec l'appui du Programme National de Développement Local (PNDL) et de l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Saint Louis à élaborer son Plan Local de Développement.

I.CONTEXTE

Pour atteindre les OMD qui constituent sans doute l'un des axes prioritaires pour le gouvernement sénégalais, l'Etat a mis en place le Programme National de Développement Local (PNDL) couvrant la période 2005-2015.

L'engagement du Conseil Rural de Guédé village à élaborer son PLD avec l'appui du PNDL et de l'ARD, s'inscrit dans le cadre de la politique générale du gouvernement sénégalais. Conformément au Code Général des Collectivités Locales le Conseil Rural définit les grandes orientations en matière de développement local; il discute et adopte les plans de développement locaux et contrôle leur exécution. A ce titre la communauté rurale est le maître d'ouvrage. Et en matière de développement, les tâches du conseil rural sont entre autres d'élaborer et de valider le PLD avec l'appui de l'Agence régionale de développement (ARD).

Après validation de l'étude diagnostique (état des lieux), un atelier de planification a été organisé à l'initiative de la communauté rurale.

L'élaboration du présent PLD s'inscrit dans la mise en œuvre des activités du PNDL dont la démarche s'appuie sur un guide méthodologique de planification.
Ce présent document de planification fait suite au rapport de diagnostic et aux ateliers de restitution communautaire et de planification réalisés par le conseil avec l'appui du GIE Feddé Services Développement (FSD). Le GIE Fedde Services Développement a été recruté pour conduire le processus d'élaboration du PLD de Guédé village.

II. METHODOLOGIE

2.1. LA DEMARCHE

La démarche appliquée pour réaliser cette présente étude diagnostique est essentiellement participative avec l'implication de tous les acteurs concernés de manière directe ou indirecte par les questions de développement dans la communauté rurale. Pour ce faire, plusieurs étapes ont été franchies dont notamment:

Réunion de lancement: Il importe de rappeler qu'avant cette réunion décisive de lancement de la phase diagnostique du processus, plusieurs rencontres ont été organisées entre le conseil rural et l'ARD. C'est dans le but de démarrer les activités pratiques de collecte de données de terrain qu'il a été initié une réunion élargie à la commission de planification mise en place pour le suivi du processus du diagnostic pour le compte du PLD de la communauté rurale. Durant cette rencontre, l'équipe d'expert chargée de conduire le processus du diagnostic est présentée au PCR et à son équipe ainsi qu'aux membres de la commission de planification. Cette rencontre avait tout aussi permis de rappeler les objectifs du PLD et de procéder au zonage.

Documentation : Depuis le début de la mise en œuvre du PNDL en 2006, beaucoup de travaux ont été réalisés et un nombre important de documents existe déjà. Un Plan Local de Développement consolidé, capable de répondre aux attentes des différents partenaires et acteurs locaux doit fonder sa base théorique sur des documents essentiels comme ceux produits dans le cadre du PNDL, l'ARD, la SAED, etc.
Cette étape de documentation s'est poursuivie jusqu'à la fin du processus compte tenu du fait que d'importants éléments nouveaux venaient s'ajouter aux informations dont l'équipe de planification disposait déjà.

Elaboration d'outils de collectes de données: deux types d'outils ont été confectionnés pour la conduite du processus du diagnostic dans le cadre du PLD de Guédé. Il s'agissait d'un guide d'entretien et un guide d'animation pour les focus group. Les focus group étaient utilisés pour recueillir la perception des différents groupes cibles (hommes et femmes) sur les questions relatives aux différents secteurs de développement.

Recrutement des animateurs: les animateurs ont été recrutés par le Conseil Rural à partir de sa base de données. Le profil des intéressés étaient déclinés le jour de la réunion de lancement. Les animateurs retenus ont participé à beaucoup d'études similaires dont notamment les deux premiers PLD de Guédé, des enquêtes pour l'élaboration du PAOS, des enquêtes sur les 7ème et 8ème FED.
Mise à niveau des animateurs: Les animateurs ont reçu une journée de mise à niveau pendant laquelle il a été procédé à une revue de l'ensemble des outils élaborés.

Collecte des données: A la suite de la mise à niveau, les outils ont été corrigés et les animateurs envoyés sur le terrain. Les enquêtes ont été conduites par l'expert avec la supervision de l'équipe de planification.

Pour la collecte des informations complémentaires, l'expert se chargeait de rencontrer les institutions (structures privées et services déconcentrés de l'Etat, projets, programmes, associations, ONG, etc.).

Traitement des données: Compte tenu du fait que les données collectées étaient essentiellement qualitatives, le traitement se faisait directement à la machine par l'expert.
Restitution communautaire : Le diagnostic étant réalisé de manière participative, il était nécessaire de retourner le travail réalisé aux populations pour une validation et une appropriation des résultats obtenus. Cette restitution a regroupé l'ensemble des représentants des villages pour leur permettre de se reconnaître dans le travail et de s'approprier des résultats que le consultant venait de réaliser et de rassurer le conseil rural de la réelle participation communautaire.

Atelier de Planification : conduit par le consultant, l'atelier avait regroupé plus de 50 participants d'horizons divers. Il s'agit de partenaires au développement, d'élus locaux, des membres de la commission de planification, des services déconcentrés de l'Etat

Rédaction du document de planification: à la suite de l'atelier de planification, un rapport provisoire de planification est produit par l'expert. Ce document reprend les différents axes définis et les principales orientations proposées par l'ensemble des participants.

III. DONNEES GENERALES

3.1. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

3.1.1. Situation géographique

La CR de Guédé Village est située à l'extrême Ouest de l'arrondissement de Gamadji Saré, limitée au Nord par la RIM, au Sud par le département de Linguère, à l'Est par la CR de Gamadji Saré et à l'Ouest par l'Arrondissement de Thillé Boubacar. Elle s'étend sur une superficie de 1511,9 km2, de 85 km en longueur du Nord au Sud et de 20 km en largeur de l'Est à l'Ouest.
Sa circonscription territoriale révèle un impact socio économique, en ce qu'elle présente des atouts réels par :

- Proximité avec la RIM et le chef lieu de CR
- Présence d'eau douce et disponibilité de terres irrigables en toute saison
- Route à grande circulation et une bretelle la reliant à Podor
- Potentiel agricole et une population très expérimentée en technique de culture

3.1.2. Zonage

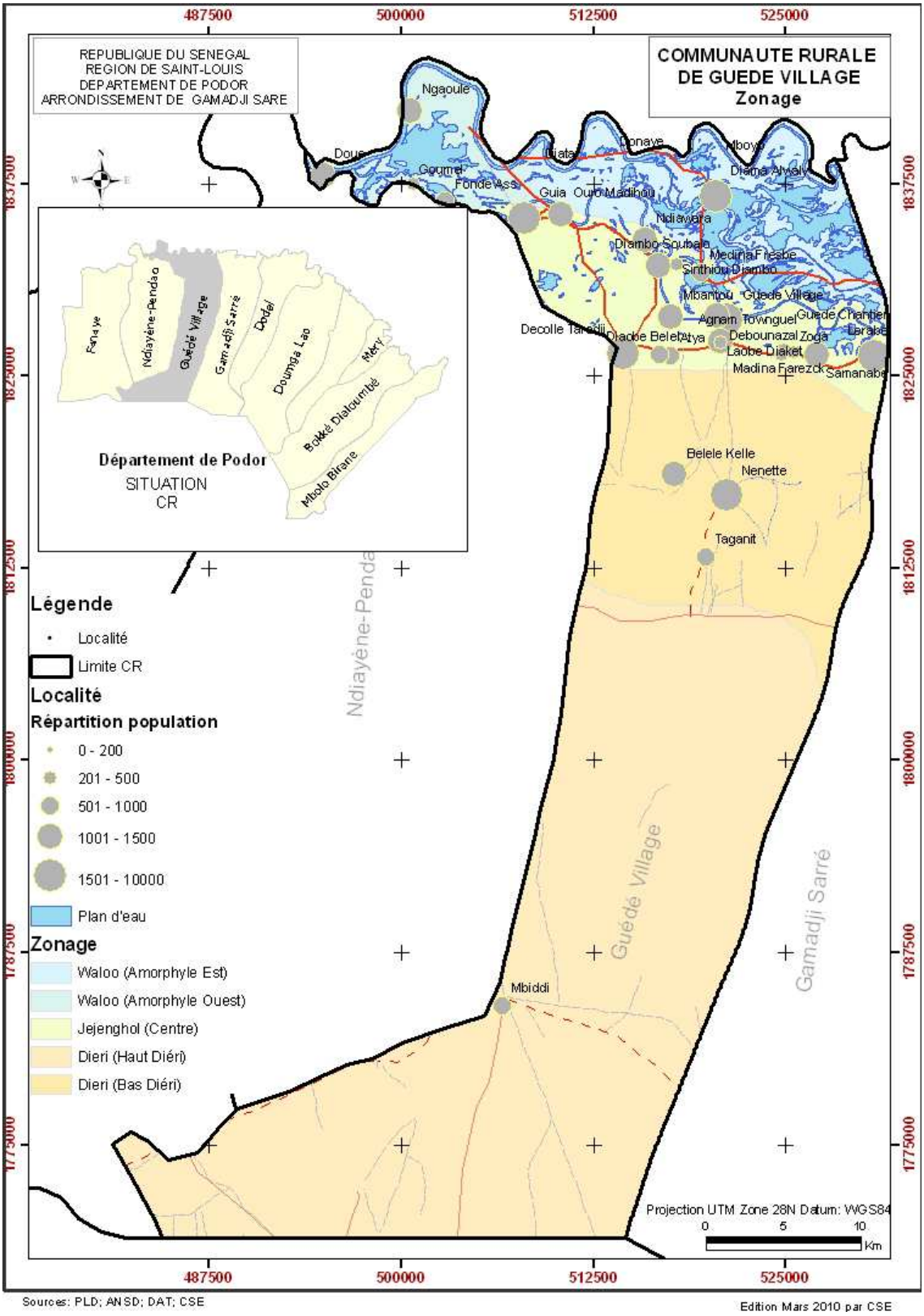
Cette étape consiste à procéder au découpage de la CR en zones distinctes sur la base de paramètres éco-géographiques, des activités dominantes, de la morphologie des sols, du peuplement et de la polarisation des infrastructures existantes.
D'après le constat qui ressort de l'étude des différents techniciens du Département et conforté par le PAOS (Plan d'aménagement et d'occupation des sols), on distingue trois zones homogènes : Waalo, Centre et Jeeri subdivisées chacune en deux sous- zones.

Ce qui permet de retenir la répartition qui suit:

Tableau n°1: Répartition des villages par zone

ZONES	SOUS-ZONES	VILLAGES	CRITERES
Waalo	Amorphyl Est	Mboyo Waalo, Diama Awaly, Diatar	-Prolongement du Doué, isolé par la bretelle Tarédji-Podor et le marigot Gayo
	Amorphyl Ouest	Doué, Fonde Ass, Dado, Goumel, Ngaoulé.	-Polarisés par la ville de Podor, chef lieu du Département comprise dans l'emprise de la Zone
Centre	Bretelle : Tarédji-Podor	Diambo Soubalo, Diambo Diaobé, Sinthiou Diambo, Ndiawara, Kodith, Guia, Wouro Madiyou.	- Accessibilité au trafic routier
	RN2 : Dkr-Bakel	Guédé Village, Guédé Chantier, Mbantou, Agnam Tonguel, Lérabé, Samanabé, Mérézick, Gadou Zoga, Débounazal, Attiya, Taganith, Mboyo Jeeri, Médina Fresbé, Diéguess, Décollé, Donaye.	-Proximité à la route nationale
Jeeri	Moyen Jeeri	Nenette, Mafré, Bellel Kellé Pétel Diéguess.	-Plus proche de l'axe Goudron -Chaque village polarise les hameaux dépendants ou voisins
	Haut Jeeri	Bisnabé, Laobé Diaké, Mbiddi	-Marché hebdomadaire -Partage infrastructures

Carte de zonage



3.2. MILIEU PHYSIQUE

3.2.1. Relief et sols

Le relief peu accidenté se caractérise par une platitude qui s'étend du Nord au Sud avec une légère pente allant de l'Ouest à l'Est favorisant les eaux de ruissellement. Il existe plusieurs zones de dépression en raison de sa position au niveau des limites du Continent terminal.
Les sols sont sous une forme hydromorphe et peuvent être répartis en trois zones, de par leur situation par rapport au Fleuve, le débit des crues liés à leur texture.

Tableau n°2: Caractéristiques des sols

Zones écologiques	Types de sols	Texture	Superficie par zone %
WAALO	-Falo (Pale) -Fonde	-Silice argileux à humifère -Silice argileux à humifère (plus compacts que ceux du Waalo)	-0,5% du Waalo -13,84% du Waalo
INTERMEDIAIRE	-Hollalde -Faux Hollade	-Argileux à hydromorphe -Riche en limon argileux et ferrugineux	-86% du Waalo -11,09% de la CR -7% de la CR
JEERI	-Seno (fertile) -Niaroual (+ fine) -Séno Balédio (noir ou beige)	-Sol argileux, meuble -Sablo-argileux -Sablo-argileux	-7% du Jeeri -20% du Jeeri -10% du Jeeri

3.2.2. Climat

Sur le plan climatique, la CR se situe dans la sphère sahélo sahélienne dominée par une longue saison sèche (9 mois) et une courte saison pluvieuse (3 mois). Principal artisan d'érosion, l'harmattan caractérisé par des vents violents, chaud et sec, se signale dans la partie Est à Nord Est.
Par contre, la mousson et l'alizé sont éphémères en hiver et en saison des pluies du fait de l'éloignement de l'océan. L'ordre des horaires d'insolation atteint 3000 h/an avec une durée moyenne supérieure ou égale à 8 h/j et une faible proportion en Octobre/Novembre.

En raison de la dégradation progressive du couvert végétal, l'évaporation est plus élevée en saison sèche qu'en saison des pluies.

3.2.3. Pluviométrie

La CR de Guédé Village se trouve dans l'isolète 300 et connaît une pluviométrie très aléatoire caractérisée par :

- Courte durée de la saison des pluies
- Mauvaise répartition compromettant le cycle végétatif des cultures
- Pluies espacées
- Déficit pluviométrique

Tableau n°3: Relevés pluviométriques des 10 dernières années

Années	Cumul	Nbre de jours de pluies	Moyenne des pluies/j	Date première pluie	Date dernière pluie	Durée saison
1996	300,8	20	15,04	14-06	02-10	3mois/18j
1997	161,9	16	10,1	17-06	07-10	3mois/20j
1998	260,4	14	18,6	11-07	03-10	2mois/22j
1999	240,9	23	10,4	11-07	18-10	3mois/7j
2000	267,4	29	9,2	06-07	18-10	3mois/12j
2001	258,5	23	11,2	24-06	21-09	2mois/27j
2002	176,2	20	8,8	15-05	11-10	4mois/26
2003	262n4	24	10,9	27-06	22-10	3mois/25j
2004	180,2	14	12,8	28-06	07-10	3mois/10j
2005	396,2	24	16,5	16-06	28-09	3mois/12j

Sources : PLD/Guédé, 2007 – 2010

Ce tableau reflète une compensation du déficit pluviométrique des 10 dernières années avec un niveau minimum de 161,6 (moyenne 10,1/j) et maximum de 396,2 (moyenne 16,5/j). Le cycle de la saison des pluies a connu un prolongement relatif à une durée de 3 à 4 mois provoquant des intempéries (inondation) néfastes à la production agricole (culture de crue).

3.2.4. Hydrographie

La Communauté Rurale est arrosée par trois cours d'eau :

- Fleuve Sénégal (sur une longueur de 28 Km)
- Le Doué qui s'étend sur 33 Km
- Le Gayo qui parcourt 16 Km

Ces deux défluents du Fleuve sont distants respectueusement de 20 km et de 10 km. L'un prend sa source entre Doué et Loboudou, l'autre entre Donaye et Mboyo.
Le régime des crues est fonction de l'intensité des pluies qui avoisinent un maximum en Séptembre dans l'ordre de grandeur suivant :

- Crue forte…….. 4.250 m3/s
- Crue moyenne…….. 2.600 m3/s
- Crue faible…….. 1.700 m3/s

Les études géologiques édifient sur la présence de trois nappes aquifères dont la profondeur varie selon les zones écologiques :

- Les maestrichtiens (10 à 250 m) qui alimentent les forages
- Les paléocènes qui captent de 100 à 150 m (eau douce)
- Le continental terminal (15 à 50 m) usité pour les puits.

3.2.5. Végétation

Selon les types de sols, elle est arborée et sous forme de tapis herbacé. La strate arborée se présente comme suit :

- Acacia nilotica (Gonakie: nep nep)

- Acacia Aegyptica
- Acacia Albida (Cad)
- Acacia Raddiana (Sing)

Ces espèces qui suivent le même rythme végétatif sont favorables à l'alimentation du bétail. La superficie des forêts couvre 2065 ha dont 04 forêts classées dans le Waalo, sous la menace de dégradation progressive.

3.2.6. Foncier

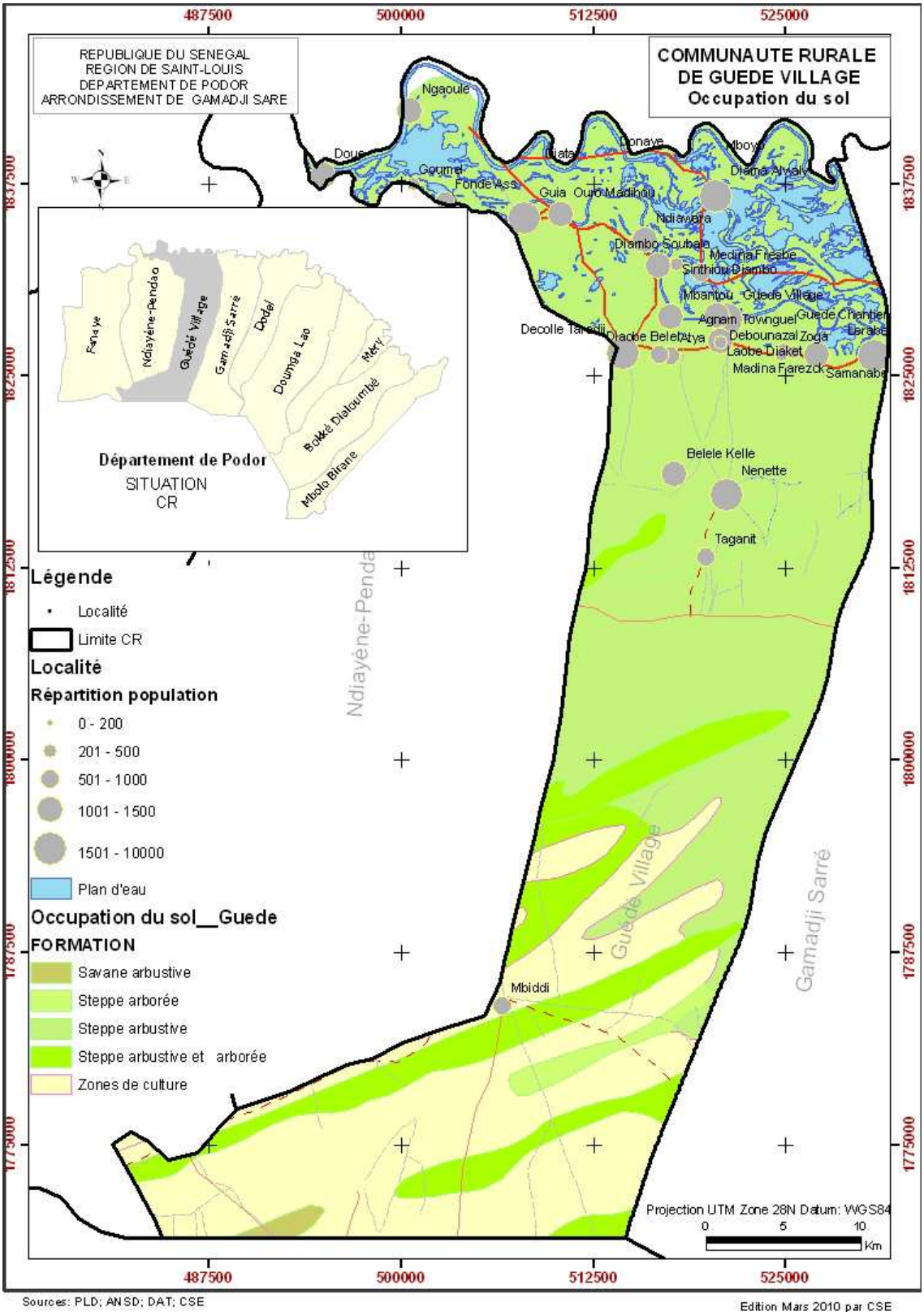
La pression foncière connaît de plus en plus d'amélioration du fait d'importants efforts réalisés par les différents acteurs de développement (surtout la SAED avec le PAOS). Quelques conflits sporadiques sont souvent signalés opposant les agriculteurs et les éleveurs. Ces conflits sont généralement liés à un non respect du PAOS et une mauvaise utilisation de l'espace.
Pour les autorités locales ces conflits sont encore maîtrisés à travers le PAOS et la mise en place d'un cadre de dialogue.
Il importe aujourd'hui que les responsables locaux se mobilisent davantage pour éviter que les tensions qui sévissent dans d'autres localité ne s'étendent jusqu'à Guédé. Il faut dès lors réfléchir à une bonne gestion des questions foncières de la communauté rurale de concert avec les chefs de villages et chefs coutumiers dépositaires du pouvoir traditionnel ainsi que les principaux acteurs concernés.

3.2.7. Réserves forestières

Les réserves forestières de la communauté rurale sont assez faibles. Elles sont composées de forêts galerie qui longent les cours d'eau surtout dans la zone du Waalo avec souvent beaucoup d'arbres.

Concernant les espèces fauniques, la commune ne dispose que du petit gibier. On y trouve quelques biches, des lièvres, des reptiles, de petits rongeurs et une diversité d'espèces. Malheureusement toutes ces espèces sont en voie de disparition à cause de l'avancée du désert, des feux brousse, de la coupe abusive du bois, de la pêche anarchique. Pour faire face à la situation, la communauté rurale doit entreprendre des actions tendant à la conservation de ces espèces.

Carte de sol


REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE SAINT-LOUIS
DEPARTEMENT DE PODOR
ARRONDISSEMENT DE GAMADJI SARE
COMMUNAUTE RURALE
DE GUEDE VILLAGE
Occupation du sol
487500
500000
512500
525000
1837500
1825000
1812500
1800000
1787500
1775000
Ngaoule
Doue
Goumel
Fonde Ass
Guia
Ouro Madiabou
Donaye
Diata
Mboy
Diama Alwaly
Ndiawara
Diambo Soubala
Medina Fresbe
Sinthiou Diambo
Mbantou
Guede Village
Agnam Towinguel
Guede Chantier
Decolle Tandji
Diadie Beletaya
Debounazal Zoga
Laobe Diaket
Madina Farezck
Samanabe
Belele Kelle
Nenette
Taganit
Mbiddi
Ndiayène-Pendao
Guédé Village
Gamadji Sarré
Département de Podor
SITUATION
CR
Fanaye
Ndiayène-Pendao
Guédé Village
Gamadji Sarré
Dodel
Doumga Lao
Méry
Bokké Dialloubé
Mbolo Birane
Légende
Localité
Limite CR
Localité
Répartition population
0 - 200
201 - 500
501 - 1000
1001 - 1500
1501 - 10000
Plan d'eau
Occupation du sol__Guede
FORMATION
Savane arbustive
Steppe arborée
Steppe arbustive
Steppe arbustive et arborée
Zones de culture
Projection UTM Zone 28N Datum: WGS84
0
5
10
Km
Sources: PLD; ANSD; DAT; CSE
Edition Mars 2010 par CSE

3.3. ACTIVITES SOCIOECONOMIQUES

3.3.1. Démographie

La population de la CR est estimée à **48 067 habitants** selon le dernier PLD 2007-2010. Elle compte 38 villages officiels inégalement répartis dans les trois principales zones naturelles. Les statistiques relatives à la population révèlent trois types de village dans la zone (cf : tableau).

Tableau n°4 : Situation démographique

Villages	Hommes	Femmes	Totale
Agnam	*455*	*506*	**961**
Attiya	*143*	*158*	**301**
Bellel	*458*	*509*	**967**
Bisnabé	*38*	*43*	**81**
Dado	*216*	*239*	**455**
Debounazal	*117*	*130*	**247**
Décollé	*501*	*561*	**1 062**
Décollé Taredji	*1 017*	*1 128*	**2 145**
Diatar	*1 420*	*1 576*	**2 996**
Diama Alwaly	*1 381*	*1 534*	**2 915**
Diambo Diaobe	*345*	*383*	**728**
Diambo Soubalo	*498*	*552*	**1 050**
Donaye	*1 955*	*2 170*	**4 125**
Doué	*629*	*698*	**1 327**
Diéguess	*471*	*524*	**995**
Fondé Ass	*226*	*251*	**477**
Gadou Zoga	*131*	*145*	**276**
Guédé Village	*2 519*	*2 798*	**5 317**
Guia	*1 689*	*1 876*	**3 565**
Goumel	*165*	*182*	**347**
Kodith	*277*	*309*	**586**
Laobé Diacke	*117*	*129*	**246**
Lerabe	*1 116*	*1 238*	**2 354**
Madina Fresbe	*491*	*545*	**1 036**
Merezick	*102*	*114*	**216**
Mbantou	*720*	*800*	**1 520**
Mafré	*763*	*848*	**1 611**
Mbiddi Maure	*183*	*203*	**386**
Mboyo Waalo	*663*	*737*	**1 400**
Ndiawara	*1 040*	*1 155*	**2 195**
Ngaolé	*631*	*701*	**1 332**
Nenette	*716*	*794*	**1 510**
Petel Dieguess	*536*	*596*	**1 132**
Samanabe	*139*	*154*	**293**
Samanabé.D.Ngueloba	*130*	*145*	**275**
Sinthiou Diambo	*91*	*101*	**192**
Taganith	*182*	*203*	**385**
Wouro Madiwou	*503*	*558*	**1 061**
Total	***22 774***	***25 293***	**48 067**

Source : PLD/Guédé 2007

Encadré 1:

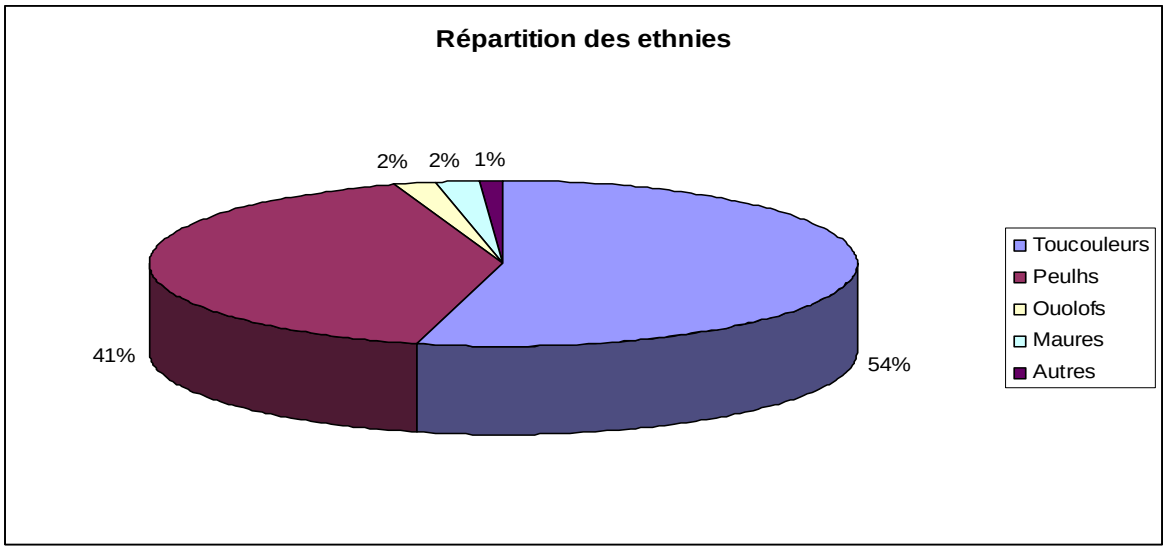
Les données démographiques utilisées dans le rapport proviennent du Plan Local de Développement 2007-2010 réalisé par le Conseil Rural avec l'appui la SAFEFOD.

3.3.2. Répartition selon les ethnies et les domaines d'activités

La composition ethnique de la CR, est essentiellement dominée par les Hal Pulaar comme l'atteste cette répartition :

- Toucouleurs…… .. 54%
- Peulhs…….. 41%
- Ouolofs…….. 2%
- Maures…….. 2%
- Autres……1%

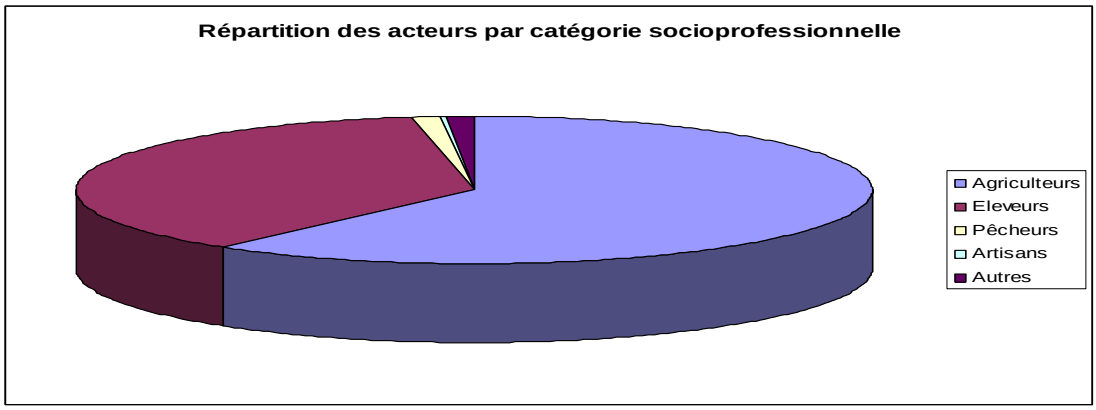
Graphique n°1



Les différentes catégories socio professionnelles sont : Agriculteurs (61,5%), éleveurs (36%), pêcheurs (1%), artisans (0,5%) et autres (1%). La population active mène la plupart du temps des activités cumulatives :

- Agriculture 61,5%
- Elevage 36%
- Pêche 1%
- Artisanat 0,5%
- Autres 1%

Graphique n°2



Il faut cependant constater qu'avec la faiblesse des rendements et le système d'élevage extensif persistant, d'autres activités comme le commerce prennent un certain essor par le biais de l'attraction des marchés hebdomadaires et la prolifération des boutiques villageoises.

3.3.3. Migration

Les mouvements de population enregistrés dans la communauté rurale de Guédé durant ces dix dernières années s'expliquent généralement par la pauvreté qui s'accentue d'année en année. Deux types de migration sont notés dans la zone ; il s'agit des mouvements saisonniers et des migrations à longues durées.

Pour le premier cas, il concerne généralement des éleveurs qui pendant la saison sèche se déplacent vers le nord et le centre du pays à la recherche de points d'eau et zones de pâturages pour mieux entretenir leurs troupeaux de bétail. Ce mouvement vise tout aussi les jeunes producteurs qui, à la fin de l'hivernage, partent dans les grands centres (Ndioum, Podor, Richard Toll, Saint Louis, Dakar) à la recherche de revenus complémentaires pour la prise en charge des ménages laissés au village. Dans l'un comme dans l'autre, les populations reviennent à la veille de la saison des pluies soit pour cultiver la terre (les jeunes producteurs) ou pour bénéficier des multiples points d'eau et des vastes espaces fourragers (les peulhs).

Le second cas concerne les migrations vers l'Europe ou vers les pays de la sous région. Ces migrants ne viennent au village que pendant les grandes fêtes comme le Maouloud et la Tabaski. Cette catégorie d'acteurs représente de véritables pourvoyeurs de revenus de leurs ménages. L'organisation de ces émigrants devrait permettre au Conseil Rural de contribuer à l'économie locale et de participer au développement de la communauté rurale.

3.3.4. Education

3.3.4.1. L'enseignement préscolaire et scolaire

Selon les résultats du diagnostic, la CR de Guédé est relativement bien couverte en infrastructures éducatives. Sur les 38 villages (soit 90%) que compte la CR 35 disposent au moins d'une école primaire. En plus de ces écoles s'ajoutent une case des tout petits et 17 centres d'alphabétisation.
Ce nombre important d'infrastructures cache cependant des disparités car en fait la zone du Waalo et du goudron sont plus équipées que la zone du Jeeri. Jusqu'à ce jour il existe des villages qui n'ont pas encore d'écoles et dont les enfants font plusieurs kilomètres.

A ces manquements s'ajoutent le fait, que certaines écoles n'ont pas encore de cycle complet et d'autres sont faites d'abris provisoires (Diama Alwaly, Diambo Diaobé, Gadou Zoga, Mérézick, Diéguess). Cette situation rend difficile l'accès à l'école des enfants en âge de scolarisation.
Il faut cependant saluer les importants efforts consentis par le CR, dans le secteur de l'éducation, avec l'appui des partenaires comme l'Etat, l'IDA, le BCI, la BAD, etc. : C'est le résultat des nombreuses réalisations enregistrées dans la zone ces dernières années relevant ainsi la carte scolaire à un taux assez élevé. Selon les résultats de l'étude environ 90% des villages officiels disposent au moins d'une école. C'est pour dire donc le renforcement du système éducatif considéré comme le levier de la lutte contre la pauvreté est une réalité à Guédé.

Toutefois, ces importants efforts que nous venons d'indiquer cachent difficilement les innombrables contraintes que connaît ce secteur dans la CR. Ces contraintes ont pour nom insuffisance de salles de classe et de structures secondaires (CEM) de proximité, déperditions scolaires, problèmes d'hébergement des élèves, etc.

Pour mieux redynamiser le système éducatif dans la CR, les autorités locales devront veiller à augmenter les infrastructures pour permettre aux enfants à l'âge d'aller à l'école de trouver un cadre d'accueil et aux élèves qui réussissent à l'entrée en sixième de ne pas trop s'éloigner de leurs parents ; ce qui éviterait les nombreuses déperditions scolaires liées à des conditions de travail et d'accueil (surtout d'hébergement) difficiles. Il est également important de solliciter l'Etat sénégalais à travers l'inspection d'académie afin de mettre à la disposition des nouvelles créations d'enseignants.

Pour ce qui concerne l'enseignement coranique, le diagnostic révèle de sérieux problèmes de fonctionnement. La zone de Guédé, longtemps considérée comme le creuset du savoir coranique connaît de réelles difficultés liées à un manque de moyens des marabouts et à une réduction du nombre d'érudits existants dans la zone.
Afin de mieux redynamiser l'enseignement coranique et les préceptes de la sunna, il s'avère nécessaire de renforcer les moyens mis à la disposition des marabouts en les prenant en charge.

Nous enregistrons un seul CEM dans toute la CR celui de Donaye-Tarédji. Au vu de tous ces manquement, la CR doit s'atteler à augmenter les infrastructures scolaires et développer des centres de formation professionnels des populations

3.3.4.2. L'alphabétisation

L'alphabétisation est un secteur où d'importants efforts sont consentis dans la zone. Les différentes études réalisées dans la communauté rurale révèlent les importants résultats auxquels nous avons abouti dans la zone grâce à l'appui des projets, ONG, programmes et volontaires autochtones. Des relais (moniteur, animateurs) sont aujourd'hui formés dans la plupart des villages de la communauté rurale, ce qui est à l'origine du réel engouement noté au niveau des associations afin de promouvoir la langue Pulaar. Malgré tout, la redynamisation du secteur constitue aujourd'hui une nécessité absolue pour les populations (surtout les adultes) dont la plus part souffre d'un analphabétisme criard dont les conséquences négatives dans le développement de la CR sont assez inquiétante.

3.3.5. Santé

Les résultats du diagnostic indiquent que la CR est assez bien couverte en infrastructures sanitaires avec un total de 9 postes de santé qui possèdent chacune un dépôt pharmaceutique, 20 cases de santé et une maternité rurale.

Cette couverture relativement bonne de la zone en infrastructures sanitaires cache de sérieux problèmes liés à un manque de moyens et d'équipement, à l'insuffisance d'un personnel qualifié (problème de recyclage de personnel de santé communautaire), l'enclavement de certaines localités ainsi qu'à une mauvaise répartition (l'essentiel des structures de santé se trouve dans la Waalo et sur l'axe goudron). Il y a par ailleurs la faible couverture du Programme de Renforcement Nutritionnel (PRN).

Tous ces problèmes ont comme conséquence des difficultés d'accès aux structures et au service de santé de qualité, le développement de plusieurs maladies dont notamment le paludisme, les maladies diarrhéiques, la malnutrition persistante des enfants, une insuffisante couverture vaccinale, un taux de morbidité élevé (surtout chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes).

3.3.6. Hydraulique

La communauté rurale de Guédé compte environ 13 forages et un très grand nombre de puits. Ces différents points d'eau servent d'une manière ou d'une autre à l'alimentation en eau des populations et du bétail. Il importe toutefois de préciser que ces points d'eau dont l'essentiel est localisé dans la zone du Jeeri est loin de satisfaire les besoins en eau des villages de la zone surtout pendant la saison sèche où la demande devient plus pressente. A ces difficultés s'ajoute le tarissement des puits qui servaient d'appoint aux forages pendant la saison morte. Ce qui pousse les populations à partager les points d'eau existant avec les troupeaux de bétail.
Dans la zone du Waalo et du Goudron le problème d'eau est plus ou moins atténué par le fleuve Sénégal et ses affluents qui traversent la plupart des villages.

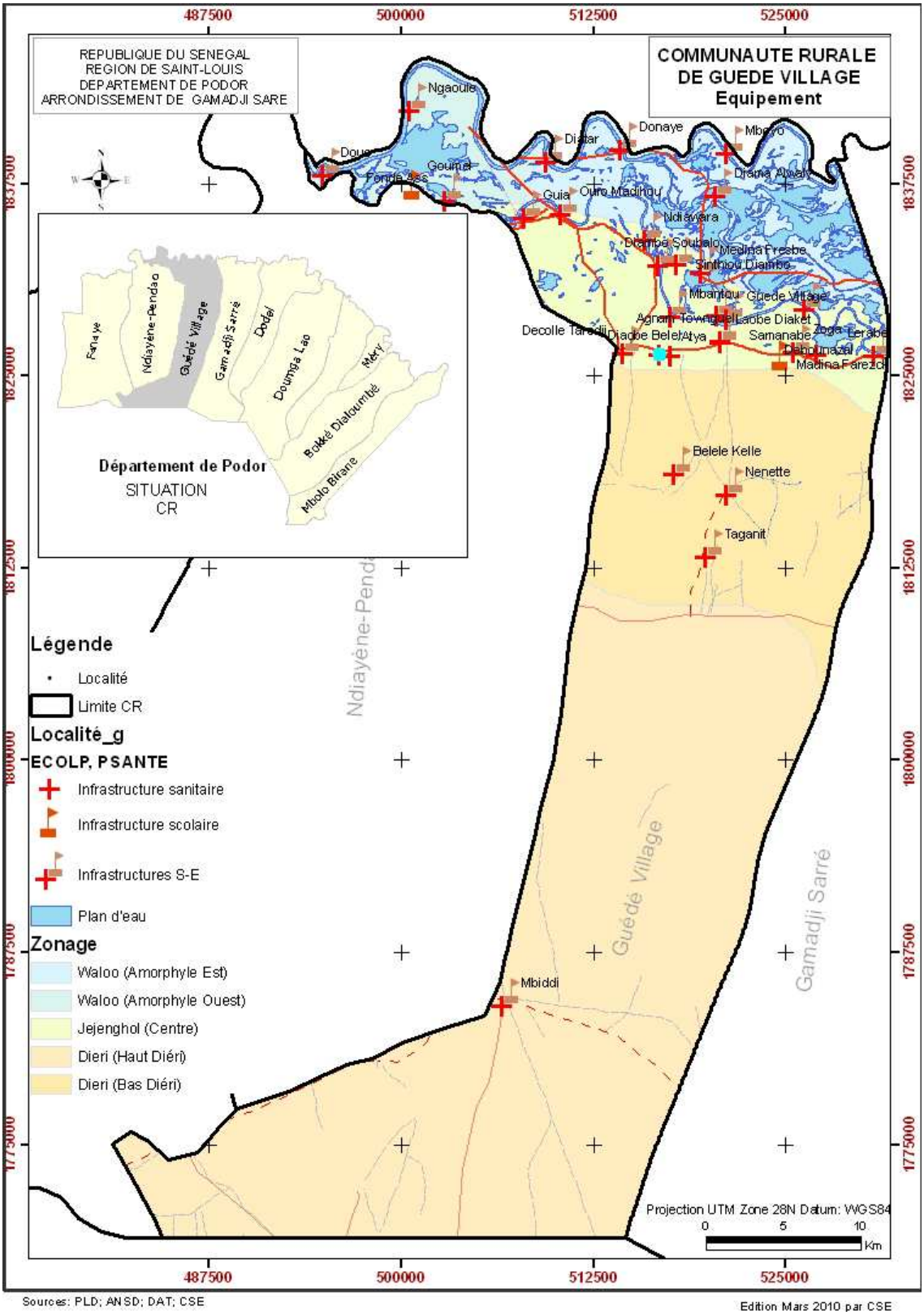
L'avènement des programmes comme le PEPAM, le PAPEL, le PRS et l'ASER représente de réels espoirs pour l'augmentation (PAPEL), la gestion et le fonctionnement des forages (PRS, ASER).

3.3.7. Assainissement

L'assainissement est un secteur qui connaît d'énormes problèmes au Sénégal de manière générale et en milieu rural de manière particulière. La CR de Guédé n'en constitue pas moins une exception. Il n'existe aucun réseau fonctionnel d'évacuation des eaux de ruissellement ou des eaux usées ; aucun système de collecte des ordures ménagères n'existe dans la zone.

A ces difficultés s'ajoutent l'insuffisance de latrines dans les ménages et des lieux publics (marchés, mosquées, etc.). L'absence de programme de latrinisation dans la CR ne contribue pas à l'atteinte des OMD au Sénégal. Le respect des normes d'hygiène reste encore une préoccupation, même si la construction des latrines commence à faire partie du vécu quotidien. En attendant de doter la zone de suffisamment de moyens financiers pour accéder à des VIP, les ménages continueront à se contenter des latrines traditionnelles ou de la nature.

Carte d'équipement



3.4. ACTIVITES ET INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES

3.4.1. Agriculture

A l'image des autres communautés rurales du département, l'agriculture constitue la principale activité de la zone de Guédé, elle reste cependant tributaire de la pluviométrie dans le Jeeri et de la maîtrise de l'eau dans le Waalo. Ces deux situations indiquent les réelles difficultés dans lesquelles se trouvent les populations pour faire de ce secteur le pilier économique de la communauté rurale.

Les cultures de sous pluie sont généralement pratiquées dans la zone du Jeeri et une partie de l'axe du Goudron. Elle est généralement pratiquée sur les sols sableux pauvres en matières organiques et repose sur un système de production très aléatoire lié à une pluviométrie irrégulière et inégalement répartie. S'y ajoutent les moyens techniques utilisés par les populations sont toujours rudimentaires. L'ensemble de ces problèmes sont à l'origine des faibles rendements. Dans cette zone les principales spéculations pratiquées sont le mil, le béref et le niébé.

Les cultures de décrue sont développées sur les berges du fleuve, les défluents et les cuvettes inondées. Elles sont étroitement liées à un certain nombre de facteurs comme l'intensité et la hauteur des crues qui influent sur le rendement et les surfaces emblavées. On y cultive des produits comme le sorgho, le maïs, le niébé et la patate, qui sont essentiellement destinées à la consommation.

Les cultures irriguées, très développées dans la zone du Waalo et sur de vastes terres. Grâce aux innombrables potentialités qu'elles renferment, ces cultures constituent aujourd'hui le principal pilier sur lequel s'appuie le développement de la communauté rurale. Les principaux atouts identifiés dans la zone sont notamment, la disponibilité de l'eau et des terres, la fertilité des terres, le dynamisme des populations, la possibilité de diversifier les activités agricoles. L'extension de nouveaux aménagements et la réhabilitation des aménagements détériorés permettent une meilleure rentabilité des productions agricoles et de lutter contre la pauvreté.

Le maraîchage, c'est une activité très développée dans la zone du Waalo grâce à la disponibilité de l'eau. Les principales cultures pratiquées sont la tomate industrielle, l'oignon, le gombo etc. Malgré autant d'atouts, l'essor de la production agricole est encore freiné par certains facteurs comme le manque de moyens, l'inaccessibilité aux matériels post récoltes (tracteurs, GMP, pièces détachées) la commercialisation des productions et la faiblesse des superficies à exploiter, etc. La modernisation du secteur de l'agriculture et la professionnalisation des producteurs sont devenues aujourd'hui une condition sine qua non pour sortir les populations de leur situation de sous développement.

3.4.2. Elevage

L'élevage est un secteur qui se développe de plus en plus dans la CR surtout dans sa partie Jeeri zone sylvo pastorale par excellence. La pratique de cette activité est favorisée par un potentiel composé de la disponibilité des ressources en eau (cours d'eau, forages, puits) et des espaces fourragers.

De type extensif, l'élevage reste la deuxième activité développée dans la zone après l'agriculture et est exercée par toutes les couches sociales et par toutes les ethnies. Il faut toutefois noter, que les peulhs (du Jeeri) sont les principaux acteurs qui se déploient dans ce secteur. Le nombre élevé d'éleveurs qu'on rencontre dans la zone montre l'importance du rôle que joue l'élevage dans l'économie locale malgré la faiblesse de ces rendements.
Plusieurs quantités de lait sont produites chaque année par les éleveurs de la zone, mais malheureusement faute de centres de conservation et / ou d'unités de transformation les revenus tirés de ce secteur sont encore faible. Une importante quantités de lait est bradée ou versés dans la brousse faute de preneurs ou de moyens de conservation. C'est pourquoi, il importe aujourd'hui de prendre toutes les dispositions nécessaires (installation d'unités de conservation et de transformation) avant la mise en place par le gouvernement du vaste programme de la GOANA (insémination artificielle) dont l'objectif est d'augmenter les quantités de production de viande et de lait.

Malgré tous les efforts consentis par les autorités et les populations, l'élevage connaît de sérieux problèmes qui bloquent son développement. Ces difficultés ont généralement pour nom le développement de maladies comme la fièvre de la vallée du Rift, la peste chez les petits ruminants, la fièvre aphteuse (Affection virale, boutons…), le botulisme (Paralysie) sévissent dans le Jeeri, ainsi que la fasciolose (Parasite du foie) et les maladies hémo parasitaires (Piro plasmose) au niveau du Waalo.

3.4.3. Pêche

La pêche est une activité qui tend à disparaître dans la zone. Malgré son caractère traditionnel, ce secteur a toujours été dynamique et constituait une source de revenus non négligeable.
Les difficultés auxquelles il fait face, obligent les pêcheurs à se convertir dans l'agriculture ou dans le commerce. Plusieurs d'entre eux se retrouvent aujourd'hui dans les grands centres du pays pour mener d'autres activités. C'est la raison pour laquelle très peu d'acteurs évoluent actuellement dans ce secteur rendant ainsi difficile l'accès aux produits de la pêche. L'essentiel des poissons consommés dans la CR provient de l'intérieur du pays notamment de Saint Louis.

3.4.4. Artisanat

L'artisanat, est une activité naguère assez développée dans le département de Podor et dans la CR de Guédé. Il constituait une importante source de revenus pour les populations qui s'adonnaient à cette activité. Les artisans développaient plusieurs types d'œuvres allant de la poterie à la tannerie en passant par la savonnerie. Mais malheureusement, ce secteur qui faisait la fierté de tant d'acteurs connaît aujourd'hui de sérieux problèmes comme l'accès au crédit et la rareté de la matière première. Pour améliorer leur situation les artisans souhaitent aujourd'hui une reconversion afin de mieux faire face à leur précarité.

3.4.5. Commerce

Le commerce constitue un secteur assez dynamique du fait de la conjonction de plusieurs facteurs que sont la diversité des activités agricole, des produits de l'élevage et de sa position de carrefour entre Podor, Ndioum et Richard Toll. Marqué par l'informel, il contribue beaucoup au développement économique de la communauté rurale de Guédé village.
La CR dispose de quatre marchés hebdomadaires dont trois situés sur l'axe routier, représentant de réelles possibilités d'échanges. Il faut cependant déplorer la précarité des sites n'abritant que des échoppes en paille, sans aucune sécurité.

Il existe par ailleurs un nombre important de boutiques dans les villages qui assurent l'approvisionnement des populations en denrées alimentaires.

3.4.6. Transport

Le transport est un secteur qui souffre beaucoup de l'enclavement de certains villages surtout pendant l'hivernage où certaines localités sont complètement coupées du reste du monde. Les liaisons entre les villages ou entre les villages et les grands sites de rencontres (marchés hebdomadaires) sont assurées par des taxis brousse sans aucune norme de sécurité.

3.4.7. Communication

En matière de communication, on note beaucoup d'amélioration surtout dans la zone du Waalo et au niveau de l'axe goudron où le réseau des opérateurs (Orange, Tigo) existe déjà. Certains villages du Jeeri, bénéficie souvent de ces réseau à certaines heures de la journée.

Il faut toutefois noter que dans certaines zones l'accès au réseau de la SONATEL et de la téléphonie rurale pose un sérieux problème de communication avec le reste du pays.

RESUME DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

Tableau n°5 : Contraintes et solutions

AGRICULTURE

Problèmes	Causes	Conséquences	solutions
Faiblesse des rendements	-Délestage -Cherté du prix du carburant -Cherté des intrants -Non accès aux semences de qualité	-Retard dans la mise en place de prêts aux producteurs. -Pourrissement des produits. -Emigration clandestine -Bradage des récoltes.	-Diversification des cultures -Redynamiser les OP. -Réduction du nombre des membres dans le conseil agricole. -Utilisation de l'engrais organique -Prise en charges des aménagements par l'Etat ou les partenaires financiers.
Non accès aux crédits	-Manque de garantie -Perte de confiance des banques	-Refus de la CNCAS de financer certaines spéculations (oignons). -Faible production	-Facilité l'accès au crédit des véritables producteurs. -Application des PAOS. -Clôtures des périmètres maraîchers. -Disponibilité des crédits à temps.
Production agricole faible et insuffisante	-Dégradation des sols. -Rareté des pluies. -Divagation des animaux. -Faibles espaces cultivables. -Difficultés d'accès aux crédits. -Insuffisance des points d'eau.	-Faible rendements. -Diminution des espaces cultivables. -Exode des populations.	-Subvention des intrants. -Mise en place système local de crédit (banque rurale). -Dotation des producteurs de matériels modernes.
	-Vétusté des aménagements. -Cherté des intrants et des coûts et facteurs de production. -Faiblesse des superficies aménagées. -Problème d'écoulement des récoltes.	-Pauvreté des ménages. -Insécurité alimentaire. -Conflit entre éleveurs et agriculteurs.	-Installation à Tarédji d'une unité de transformation de produits locaux (tomate). -Mise en place de magasins de stockage et de conservation. -Promotion des produits locaux.
	-Inadaptation de certaines variétés au cycle de pluies. -L'installation des barrages (Diama et Manantali). -Faibles moyens des producteurs. -Faibles niveau de formation -des producteurs	-Pas de cultures maraîchères. -Manque de consensus sur les prix. -Non accès au matériel agricole. -Absence de leader.	-Réalisation de nouveaux aménagements. -Réhabilitation des aménagements vétustes. -Organisation des producteurs des filières (tomate, oignons). -Elimination des intermédiaires.
	-Inexistence des semences de qualité. -Manque de magasins de stockage. -Concurrence sur le marché. -Non réglementation du marché.	-Non respect du calendrier agricole. -Inexistence de débouchés. -Non respect des contrats par la SOCAS. -Non accès aux crédits.	-Installation de bassins de rétention. -Renforcement des capacités de producteurs. -Ouverture des barrages pour favoriser les cultures de décrue. -Mise en place d'un centre de stockage des intrants dans le département de Podor.

HYDRAULIQUE

Problèmes	Causes	Conséquences	solutions
Difficultés d'accès à l'eau potable	-Insuffisance de points d'eau (forages, puits…) -Profondeur de la nappe. -Faible moyen de la CR -Faible présence de partenaires dans le secteur de l'AEP. -Infrastructures non fonctionnelles. -Points d'eau en mauvais état -Tarissement des puits -Problème de gestion des forages. -Insuffisance et cherté des produits de traitement.	-Consommation de l'eau non potable (puits, fleuve). -Développement de maladies hydriques. -Quête quotidienne d'eau potable. -Taux de mortalité élevé.	-Fonçage de puits et forage. -Mise en place d'adduction d'eau. -Réhabilitation des stations de pompages. -Equipement des forages existants. -Subvention du carburant. -Faire fonctionner par l'électricité. -Redynamiser les comités de gestion. -Augmentation des châteaux d'eau. -Réhabilitation des puits.
Faible développement de l'hydraulique pastorale	-Manque de moyens des populations -Mauvaise répartition des points d'eau	-Difficultés d'accès aux points d'eau -Transhumance des éleveurs	-Développement des programmes d'IEC. -Magasins de stockage des produits de traitement. -Aménagement, protection et sécurisation des mares naturelles.

SANTE

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Difficulté d'accès aux soins et à des services de santé	- Déficit infrastructures sanitaires - Coût élevé des médicaments - Faiblesse du personnel compétent - Problème d'approvisionnement en médicaments - Insalubrité, pollution de l'eau - Problème d'évacuation des urgences - Recrudescence des maladies endémiques et autres pathologies	- Taux de mortalité, de morbidités élevées - Prolifération de maladies - Frein aux perspectives de développement	- Réalisation infrastructures sanitaires (Poste, CSM) - Dotation en médicaments, matériel médical et roulant. - Relever le plateau technique - Renforcement des capacités des relais et CGS - Réhabilitation des cases de santé - Promotion d'un plan de carrière pour le personnel médical.

EDUCATION ET FORMATION

Contraintes	Causes	Conséquences	Solution
Difficulté d'accès à l'éducation et la formation	- Effectifs pléthoriques - Déficit infrastructures scolaires - Faiblesse du personnel compétent - Coût élevé des fournitures scolaires - Insuffisance des cantines scolaires - Manque de continuité des centres d'alphabétisation - Faibles revenus des alphabétiseurs - Absence d'encadrement des Daaras	- Analphabétisme persistant - Taux de déviance élevé - Frein aux initiatives de développement -Déperdition scolaire	- Accroître les infrastructures scolaires : cycle primaire et secondaire. - Relever le plateau pédagogique. - Dotation en équipement et matériel scolaire. - Renforcer l'initiative des cantines scolaires - Initier des centres d'alpha à cycle continu -Promouvoir la formation professionnelle. - Meilleure prise en charge des talibés - Promouvoir un système d'indemnisation plus motivant pour les alphabétiseurs

ENVIRONNEMENT

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Dégradation de la nature	-Baisse de la pluviométrie. -Fréquence des feux de brousse. -Extension des superficies habitables. -Habitat anarchique. -Coupe abusive du bois de chauffe.	-Avancée du désert. -Exode rural. -Déforestation. -Disparition de la faune et de la flore. -Baisse des produits de cueillette. -Pollution de la nature. -Erosion des sols.	-Initiation d'un programme de reboisement. -Création de haies vives. -Foyers améliorés. -Restauration des FC. IEC. -Mise en place de pépinières forestières. -Mise en place ou redynamisation de comités de vigilance. -Multiplication des pare-feux.
	-Extension des aménagements hydro agricoles. -Inondation des marres. -Non respect du code l'environnement.	-Risques d'inondation. -Inaccessibilité de la zone.	-Mise en défense. -Equipement des agents des eaux et forêt. -Réhabilitation des pare feux. -Respect du code de l'environnement. -Réglementation de l'habitat.
	-Inexistence de dépôt d'ordures.	-Développement de plusieurs types de maladies	-Aménagement des espaces publics -Sensibilisation des populations

ASSAINISSEMENT

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
- Manque de latrines	- Déficit d'une politique de sensibilisation - cherté des latrines - Faible capacité financière des ménages - Manque de culture des populations	- manque de connaissance de l'utilité réelle des latrines - utilisation de la nature en ca s de besoin -Développement de maladies liées à l'hygiène et à l'assainissement	- Subvention des latrines - Mise en place d'un vaste programme d'IEC -Implication de tous les acteurs sociaux dans la promotion des latrines familiales -Prise en charge de la question de l'assainissement en milieu rural

PECHE

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Rareté des produits halieutiques	-Non accès au crédit. -Manque de matériel de pêche. -Fermeture des barrages. -Utilisation des filets de petites mailles.	-Rareté du poisson. -Pauvreté et exode des acteurs. -Sous alimentation (déficit en protéines). -Disparition progressive du secteur de la pêche.	-Réouverture des barrages. -Développement de la pisciculture. -Appui au secteur de la pêche (subvention, matériels). -Redynamisation du secteur. -Mise en place d'un programme de reproduction d'espèces de poissons.
	-Vétusté et cherté des équipements. -Manque d'encadrement des acteurs de la filière. -Mauvaise technique de pêche.	-Faible consommation des produits halieutiques et malnutrition. -Chômage des pêcheurs. -Abandon du secteur de la pêche au profit d'autres activités.	-Redynamisation des lacs artificiels. -Bassin de rétention. -Sites de reproduction. -Développement de la pisciculture et de l'aquaculture

JEUNESSE ET EMPLOI

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Chômage des jeunes	-Insuffisance d'infrastructures et d'équipements. -Réduction de la pluviométrie. -Non accès au crédit. -Absence de centres de formation. -Crise de l'agriculture. -Réticence des jeunes à la formation professionnelle.	-Manque de travail. -Oisiveté des jeunes (filles et garçon). -Exode rural. -Emigration clandestine.	-Mise en place d'infrastructures. -Développement d'une politique d'emploi. -Augmentation des aménagements. -Facilité d'accès au crédit. -Formation professionnelle. -Sensibilisation.

ARTISANAT

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Faible productivité du secteur de l'artisanat	-Rareté des matières premières. -Inorganisation du secteur. -Non accès au crédit -Manque de moyens des acteurs. -Absence des chambres de métiers.	-Faible productivité. -Rareté des produits artisanaux. -Abandon du secteur.	-Redynamisation du secteur (l'artisanat traditionnel). -Faible accès au crédit spécifique au secteur de l'artisanat. -Mise en place de centres d e métiers. -Renforcement des capacités des acteurs. -Sensibilisation pour une bonne utilisation des produits artisanaux. -Valorisation de certaines espèces.

ELEVAGE

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Faible productivités des ressources animales.	-Réduction des zones de pâturage. -Difficultés d'approvisionnement en aliments de bétail. -Disparition précoce du couvert végétal. -Fréquence des feux de brousse. -Insuffisance des points de vent d'aliments de bétail. -Rareté des points d'eau. -Développement de pathologies (botolisme, pastorélose, parasitisme). -Non accès aux médicaments. -Insuffisance de parc à vaccination. -Eloignement des points d'eau. -Surexploitation des points d'eau. -Concurrence du bétail de la RIM. -Multiplication des intermédiaires dans le secteur. -Manque de formation des acteurs. -Non accès au crédit (CNCAS). -Augmentation du cheptel. -Inexistence de subvention du secteur. -Inexistence de programmes spécifiques au secteur de l'élevage. -Accroissement des superficies aménagées. -Enclavement de la zone. -Manque de débouchés.	-Transhumance. -Abandon progressif de l'élevage au profit d'autres activités. -Pauvreté des éleveurs. -Exode rural -Disparition progressive du cheptel. -Rareté des produits dérivés (lait, viande, beurre,…). -Recrudescence des maladies bovines. -Conflits entre éleveurs et agriculteurs. -Abandon de l'école par les enfants. -Analphabétisme des éleveurs. -Destruction de certains produits (lait).	-Subvention des aliments de bétail. -Augmentation des points d'eau. -Modernisation du secteur de l'élevage. -Organisation de la filière laitière (collecte, transformation et conservation). -Mise en place d'une chaine à froid. -Mise en place de SFD pour les secteurs de l'élevage. -Subvention des médicaments et autres produits vétérinaires. -Assurance du bétail. -Plaidoyer pour une meilleure considération du secteur de l'élevage. -Système pastoral au Sahel et les changements climatiques. -installation de magasins de stockage et de points de vente d'aliments de bétail -Redynamisation des comités de lutte contre les feux de brousse. -Mise en place des pare-feux -Mise en place des dépôts de produits vétérinaires dans les sous-zones. .-Respect du calendrier vaccinal -Construction de parcs à vaccination. -Développement de cultures fourragères. -Création de pistes de désenclavement. -Respect du PAOS création de marchés de bétail.

	-Insuffisance du personnel vétérinaire. -Insuffisance des crues. Irrégularité des pluies. -Dégradation de l'environnement. -Concurrence médicaments des pays riverains. -Vols de bétail.		-Suivi strict des entrées et sorties du bétail au niveau des frontières. -Recrutement de personnel vétérinaires suffisant. -Amélioration des races locales insémination artificielle, éviter les dangers). -Mise en place de bassins de rétention. -Facilité la communication entre les acteurs de l'élevage et les services techniques. -Augmenter les lacs artificiels. -Mise en place des unités de fabrication des aliments de bétail. -Points d'embarquement du bétail. -Réhabilitation des mares

TRANSPORT ET COMMUNICATION

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Enclavement	- Impraticabilité de certaines routes - Réseau de télécom limité - Moyens de transport inadaptés	-Problèmes d'approvisionnement en denrées alimentaires - Frein au développement du commerce - Problèmes écoulement des produits -Sous information des populations	-Aménagement de pistes de production -Entretien périodique des pare feux -Construction d'ouvrages de traversée -Extension du réseau téléphonique (Fixe et mobile) -Installation de radio communautaire

MINES ET ENERGIE

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Difficultés d'accès à l'électrification rurale	-Enclavement de la zone -Réseau limité -Promesse non tenue de l'Etat -Manque de moyens de la CR -Insuffisance de partenaires dans le secteur -Insuffisance des pistes de production	-Frein au développement (éducation, santé, AEP, artisanat, NTIC) -Insécurité -Forte utilisation du bois de chauffe -Problème de transformation des produits	-Plaidoyer auprès services concernés (ASER, CR,) -Aménagement de pistes communautaires -Promotion de l'énergie solaire -Conservation de produits

CONSEIL RURAL

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
Difficultés de fonctionnement	-Faible capacité financière -Faible capacité des élus -Manque de collaboration entre OCB et populations -Absence de logistiques -Déficit communicationnel -Faible implication des populations dans les actions de développement de la CR	-Taux de réalisation faible -Ambitions limitées	-Renforcement de capacités des élus locaux -Meilleure implication des populations dans la gestion des affaires locales -Rationalisation des ressources locales -Recherche et diversification des partenaires

IV. MAITRISE D'OUVRAGE LOCAL

4.1. FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION LOCALE

4.1.1. La Communauté rurale

La communauté rurale est organisée autour d'un noyau qui guide ses actions opérationnelles. Les ressources sur lesquelles elle fonde sa stratégie sont principalement les ressources humaines locales, les partenaires techniques (STE) et financiers (Bailleurs, projets/programmes), ses propres capacités d'autofinancement, etc.

4.1.2. Le Conseil Rural

La communauté rurale compte 38 villages officiels relevant des compétences transférées du conseil rural. Le Conseil Rural de Guédé village compte 50 conseillers pour le présent exercice 2010/2015. Il comprend deux organes: le bureau du conseil composé du Président et ses vice-présidents et l'assemblée qui est l'organe délibérant. Le conseil comprend des commissions techniques (Finances, santé et actions sociales, jeunesse, sport et loisirs, éducation / formation, environnement, culture, pêche) conformément aux compétences transférées, ayant pour objet de définir les politiques de développement de la communauté rurale.

4.1.3. Les ressources humaines

Sur le plan des ressources humaines, l'institution municipale dispose des atouts et potentialités en ressources humaines. Plus des trois quarts des élus locaux viennent de la société civile et environ plus du tiers des membres ont un niveau secondaire ou primaire.

A ces ressources s'ajoute :

- un assistant communautaire,
- un responsable de l'état civil,

Le Conseil Rural se réfère également aux services techniques déconcentrés de l'Etat pour des appuis spécifiques dans certains domaines où il rencontre des limites à leurs capacités techniques d'action. C'est le cas par exemple dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'environnement et du cadre de vie, de l'AEP, de l'administration territoriale.

On retiendra que la présence de l'ASCOM (fruit d'un partenariat entre la SAFEFOD et le CR), répond directement de ce besoin de technicien maison pour les aspects techniques et administratifs.
Tout personnel intervenant dans la communauté rurale concourt à la réalisation des objectifs définis par le PCR et son équipe pour le développement de la localité.

4.1.4. Les moyens logistiques

Pour mener à bien ses tâches, le conseil rural dispose d'un lot d'équipements et des installations. La Communauté Rurale est équipée d'un local abritant son siège, construit dans la communauté rurale. Il s'agit d'un édifice comprenant 6 bureaux, 1 secrétariat, 1 salle d'état civile et 1 salle de réunions. Les bureaux sont équipés de mobiliers.

Il faut cependant noter que de nombreuses contraintes se posent quant au bon fonctionnement de l'institution locale. Ces difficultés sont entre autres liées à un déficit en personnel, au manque de moyens logistiques, à la faiblesse du budget.

Trois situations marquent également le cadre de travail :

- Manque d'un responsable qualifié du service d'état civil (ce service est assuré dans le bénévolat);
- Absence de salle d'archives pour le suivi des documents d'état civil
- Exiguïté de la salle de réunions actuelle

4.1.5. Les finances locales

Les ressources de la communauté rurale sont constituées essentiellement des produits domaniaux, des impôts et taxes et contributions directs, des impôts et taxes indirects, des produits de l'exploitation et des produits divers. L'ensemble de ces produits entre dans les recettes propres de la communauté rurale comme détaillé dans le budget local en annexe. Elles constituent les ressources propres de fonctionnement de l'institution locale.

Au regard de la taille économique de la communauté rurale de Guédé (38 villages), ces ressources budgétaires devraient être importantes car sous tendues par un important potentiel hydro agricole (vastes superficies agricoles,), une société civile dynamique et des élus locaux engagés dans différents projets de développement mis en œuvre par les partenaires, etc. Ce qui a abouti à la réalisation d'un certain nombre d'infrastructures et d'équipement dont notamment : une case de santé, un GMP, un moulin à mil, des équipements scolaires, un fonçage de puits, une adduction d'eau.

V. LES DIFFERENTS INTERVENANTS DANS LA CR

5.1. ACTEURS DU SECTEUR

5.1.1. Le Secteur privé

Aujourd'hui les difficultés liées au chômage et au dynamisme de certains acteurs stimulent le secteur privé qui connaît de plus en plus un regain d'intérêt surtout avec le principe du faire faire de l'Etat, du conseil rural et des partenaires au développement qui s'appuient sur l'expertise locale pour mener leurs activités. A ces acteurs s'ajoutent les ouvriers (certainement à appuyer pour professionnalisation), les bureaux d'études ou les consultants indépendants ou endogènes…

5.1.2. Les partenaires techniques et financiers

Guédé, du fait de son statut de chef lieu de communauté rurale et de carrefour regroupe un nombre important de services déconcentrés de l'Etat dont la mission principale est de contribuer au développement de la zone. Ces services demeurent le bras technique du conseil rural et appuient la communauté rurale dans les domaines aussi variés que l'appui conseil, la vulgarisation, le suivi/évaluation, la planification. Ce sont :

- **La Société d'Aménagement et d'Exploitation des Eaux du Delta et de la Falémé (SAED)**, qui est une structure étatique d'appui aux acteurs locaux à travers une assistance technique, l'aménagement hydro agricole, l'alphabétisation, l'accès au crédit, l'encadrement des OP. Ces interventions s'orientent surtout vers le Waalo.
- **L'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS),** est un organisme sous régional regroupant le Sénégal, le Mali et la Mauritanie et dont les principaux axes d'intervention sont l'électrification rurale, la lutte contre la pauvreté, la connexion au réseau électrique
- **L'Agence Nationale de Conseil Agricole Rural (ANCAR),** dont la mission est l'accompagnement, l'appui conseil, l'assistance technique à l'ensemble des OP (CLCOP), l'élaboration de projets, etc.
- **L'Agence Régionale de Développement (ARD)**, dont les actions tournent essentiellement autour de l'appui conseil, la coopération décentralisée, la formation des élus locaux, l'élaboration PLHA.
- **La Maison Familiale Rurale (MFR)**, qui s'oriente vers des actions comme l'appui aux AGR, les actions sociales, le maraîchage, l'embouche.

Au delà de ces services déconcentrés de l'Etat dont l'appui est généralement technique, la commune bénéficie également de l'intervention de certains partenaires financiers comme l'USAID, le : CounterPart International, qui exercent dans le renforcement de capacité, dans l'appui à l'éducation, dans les cantines scolaires, la formation.

5.1.3. Les projets/programmes

La communauté rurale de Guédé est l'une des localités où l'intervention des programmes / projets est la plus importante. Les plus en vue sont :

- **Le PADER** qui mène des activités dans les domaines de l'éducation, la formation, le reboisement, la production agricole et animale, les cantines, les souks, le financement d'AGR, la distribution d'intrants ;
- **Le PIP**, qui exerce dans le renforcement de capacités, l'appui aux AGR, la protection de la nature, les centres d'alphabétisation, le financement AGR, la réalisation d'infrastructures communautaires ;
- **Le PAPEL**, qui travaille dans la promotion de l'élevage, les châteaux d'eau, les centres d'alphabétisation ;
- **Le PSIDEL**, la décentralisation, l'appui budgétaire, la planification locale, la formation des élus, les subventions, les plans d'action ;
- **Le PLCP**, dont les domaines d'intervention sont la lutte contre la pauvreté, l'alphabétisation, l'amélioration de services sociaux de base ;
- **Le PROM'ART**, s'orient vers l'encadrement, l'appui financier, l'organisation des artisans, la ligne de crédit.

5.1.4. Les ONG et les Associations

5.1.4.1. Les ONG

Plusieurs ONG interviennent dans la communauté rurale de Guédé. Il s'agit notamment :

- **de la SAFEFOD**, qui exerce dans le renforcement de capacité, le micro finance, l'appui aux AGR, la décentralisation ;
- **du CAREC**, dont les principales activités sont la formation des élus, le maraîchage, l'embouche, l'appui logistique ;
- **du DAW** qui encadre les lépreux à travers une assistance dans le village de Diambo ;
- **de l'UJAK**, qui accompagne les populations à travers un encadrement, un appui financier, une planification locale, et la mise en place d'une ligne de crédit et la construction de centres d'alphabétisation ;
- **de la Terre des Hommes,** dont les domaines de prédilection sont la nutrition communautaire, le suivi nutritionnel, l'octroi de charrettes et d'ambulance.

5.1.4.2. Les Associations

a) Les organisations communautaires de base (OCB)

Les études diagnostiques révèlent l'existence de plusieurs OCB évoluant dans la communauté rurale et souvent au-delà même. Il existe dans chaque village au moins une association de développement à la base. Il faut toute fois préciser que si certaines OCB sont officiellement reconnues avec leur récépissé, d'autres par contre évoluent dans l'informel.
Ces acteurs définissent généralement des objectifs à caractère social et économique avec des actions visant essentiellement au rapprochement des différentes catégories sociales résidant dans la même localité. Il importe cependant de rappeler le rôle prépondérant des femmes dans ces structures de base ; ce qui leur confère une crédibilité à l'égard des partenaires au développement.

Les études liées au diagnostic révèlent l'existence de plusieurs types d'organisations de développement à la base dont les plus importants dans la communauté rurale de Guédé sont les GPF, les GIE, les ASC, les AVD, les comités de gestion, les coopératives et les sections villageoises.

Tableau n°6: Organisations communautaires de base

Types d'OCB	GPF	GIE	ASC	AVD	APE	GGS	Coopératives	Unions	CGF
Recensés	43	46	12	31	38	20	03	06	13
Enquêtés	17	13	02	18	02	03	-	02	02

Source : PLD/Guédé 2007-2010

b) Les Groupements de Promotion Féminine

Les groupements de promotion féminine font partie des acteurs les plus dynamiques dans la communauté rurale. Les enquêtes menées dans la zone les chiffrent à plus de 43[1]. Les femmes qui sont les principales actrices de ces structures développent beaucoup d'activités socioéconomiques et contribuent de manière significative à l'économie locale. Les principales activités menées par les femmes dans la zone sont essentiellement l'agriculture, le maraîchage, l'embouche, la teinture, la couture, la tontine, le commerce, la transformation, le crédit revolving,etc. Il faut cependant noter que, malgré leur dynamisme et leur détermination, ces groupements souffrent de nombreuses contraintes qui les empêchent de mener à bien leurs activités. Il s'agit notamment d'un manque de formation, des difficultés d'accès au crédit, d'un manque de cadre de concertation, de l'insuffisance d'un partenariat, etc.

c) Les Association Villageoises de Développement

Les Association Villageoises de Développement, font partie des organisations villageoises les plus anciennes de la communauté rurale de Guédé. Composés d'hommes et de femmes, on enregistre dans chaque village une ou plusieurs AVD. Leurs actions sont généralement orientées vers des activités de développement à travers notamment le renforcement des capacités de leurs membres, l'entre aide et la solidarité, le maraîchage, le crédit revolving, les activités culturelles et religieuses etc.

Le développement de leurs activités connaît aujourd'hui beaucoup de difficultés liées à un manque de moyens, à la mobilité de leurs membres, à la non diversification de leurs activités, au manque de formation, aux difficultés de commercialisation, etc.

d) Les Groupements d'Intérêt Economique

Les Groupements d'Intérêts Economique se caractérisent par leur diversité dans leur organisation et dans leur mode de fonctionnement. On y distingue des GIE d'agriculteurs, d'éleveurs, de commerçants, etc. dont les points communs sont la mixité et l'orientation vers des actions de développement.

La plupart des GIE évoluant dans la communauté rurale bénéficient aujourd'hui de facteurs assez favorables pour le développement de leurs activités. Il s'agit notamment d'un encadrement de la SAED, de la facilité d'accès à l'eau, de la disponibilité des terres aménagées, de la présence de nombreuses institutions financières décentralisées, du nombre important de marchés hebdomadaires, etc.
Les principales activités menées au sein de ces structures sont la prestation de service, le commerce, l'agro pastoralisme.

Toutefois, ces efforts consentis par les différents acteurs butent aujourd'hui sur un ensemble de facteurs bloquant que sont le manque de moyens matériel et financier, la faiblesse du niveau de formation de leurs membres, le manque de soutien des partenaires, etc.

e) Les Associations Sportives et Culturelles

La communauté rurale compte beaucoup d'Associations Sportives et Culturelles ; ce sont des organisations de jeunesse dont les activités principales sont le sport et la culture. Les activités se passent durant les trois mois de vacances pendant lesquels tous les élèves et étudiants reviennent aux villages. Ils se caractérisent par un manque de dynamisme et d'initiatives qui est soit lié à l'insuffisance de leurs moyens ou à la courte période que durent les vacances. Les principaux moyens dont ils disposent proviennent soit des cotisations, soit du soutien du Conseil Rural ou du Conseil Régional. Trois activités principales sont menées dans ces structures : le sport, le loisir et l'assainissement.

Certaines ASC ont pu bénéficier d'un programme de renforcement de capacité en gestion de projets. Il s'agissait d'une formation devant permettre à ces ASC bénéficiaires de pouvoir monter de projets de développement à soumettre aux partenaires comme le Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ).

VI. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

6.1. LES PRINCIPES DIRECTEURS

L'étude diagnostique avait fait ressortir les potentialités, les opportunités et les défis à relever dans la communauté rurale de Guédé en matière de développement. La stratégie de lutte contre la pauvreté dans la communauté rurale devra alors s'appuyer sur un certain nombre de principes directeurs d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base pour toutes les couches sociales de la communauté rurale afin (i) d'optimiser les investissements, (ii) d'assurer la pérennité des ouvrages et équipements, et (iii) de soutenir un développement local durable. C'est la conjonction de ces principes qui permettra l'orientation stratégique des actions de développement :

6.2. LES PRINCIPAUX OBJECTIFS

La mise en œuvre de la décentralisation impulse au niveau des collectivités locales une nouvelle vision de développement à la base soutenue par une véritable démocratie locale. Elle permet aux collectivités locales de s'administrer librement et de gérer leurs propres affaires afin de renforcer la gouvernance locale. Cette dynamique enclenchée ne pourra aboutir, qu'à travers la réalisation des objectifs définis par les différents acteurs lors de la planification.

6.2.1. L'objectif global

Le Programme National de Développement Local (PNDL) constitue l'instrument par lequel le Sénégal, conformément à son Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP), vise à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en milieu rural. La présente planification vise à définir les véritables actions de développement de la CR et à améliorer les conditions de vie des populations à la base.

6.2.2. Les objectifs intermédiaires

Ils concernent les différents axes stratégiques définis par les populations lors de l'atelier de planification locale durant lequel les participants ont identifié un ensemble d'objectifs spécifiques que sont :

- Promouvoir la démocratie locale
- Définir les actions prioritaires de développement
- Faciliter l'accès aux services sociaux de base
- Promouvoir la transparence
- Déclencher un processus local de suivi/évaluation des processus budgétaires
- Renforcer les capacités des acteurs locaux.

6.3. PRESENTATION DES OBJECTIFS CLES

- **Faciliter l'accès aux services sociaux de base** (éducation, santé, eau potable, assainissement)
- **Redynamiser les secteurs économiques** (agriculture, élevage, pêche, artisanat,),
- **Promouvoir la démocratie locale** (Gestion décentralisée et partagée des infrastructures et équipements).

6.4. FACILITER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

6.4.1. Améliorer l'accès à l'approvisionnement en eau potable et en assainissement

Cet objectif vise à faciliter l'accès à l'approvisionnement en eau potable et à l'assainissement. Pour ce faire il est prévu :

- la réhabilitation et l'entretien des puits et forages existants et station de traitement des eaux ;
- la création de réseaux d'adduction d'eau ;
- la mise en place et / ou le renforcement des ASUFOR
- le renforcement de capacités des comités de gestion des infrastructures hydrauliques pour assurer l'entretien et la maintenance des ouvrages hydrauliques ;
- la promotion et la mise en œuvre du système pour une gestion plus rationnelle ;
- l'aménagement de réseaux de drainage et de captage des eaux de ruissellement et eaux usées;
- la promotion des latrines familiales;

6.4.2. Faciliter l'accès à l'éducation et à la formation

Malgré les efforts consentis par les autorités locales, le secteur de l'éducation et de la formation fait face aujourd'hui à d'importantes contraintes liées notamment à l'insuffisance d'infrastructures et de personnel enseignant. La construction d'écoles et/ou de salles de classe constitue une réelle préoccupation des autorités locales. Pour ce faire un certain nombre d'actions doivent être réalisées. Il s'agit essentiellement de:

- la construction de nouvelles écoles,
- la réhabilitation de salles de classes,
- le recrutement d'enseignants,
- la construction de centre de formation,
- la redynamisation des APE,
- la construction de centres d'alphabétisation,
- la promotion de l'enseignement arabe et coranique.

6.4.3. Améliorer l'accès à la santé et aux services de qualité

La communauté rurale de Guédé souffre d'un manque criard d'infrastructures de santé. A cette contrainte s'ajoutent le sous équipe des postes et cases de santé, la disparité des infrastructures sanitaires dans la communauté rurale et l'insuffisance de personnel qualifié.

Pour faire face à ces contraintes majeures il importe de mener un certain nombre d'actions que sont :

- la construction et/ou la réhabilitation de postes et de cases de santé ;
- le relèvement du plateau technique des postes/cases de santé et le recrutement de personnel qualifié et la formation de relais communautaires ;
- la mise à disposition d'ambulances médicalisées pour faciliter l'évacuation des maladies surtout dans les zones enclavées.

6.4.4. Désenclaver la C.R

Guédé est une communauté rurale relativement enclavée avec des pistes communautaires souvent impraticables surtout pendant l'hivernage (Jeeri et Ile à Morphyl). Les principales actions définies pour rendre accessible la communauté rurale sont :

- la création et/ou la réhabilitation de pistes communautaires;
- la réalisation de ponts;
- l'achat d'un bac pour le Doué et le Mboyo
- l'extension du réseau téléphonique ;
- la promotion des énergies alternatives

6.4.5. Promouvoir le Genre

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté les femmes et les enfants ont toujours été les parents pauvres dans la mise en œuvre des programmes. Ces acteurs devront mieux contribuer aux actions de développement de la communauté rurale. Pour ce faire, le CR mettra en place plusieurs actions dont notamment :

- l'achat d'équipements pour alléger les travaux des femmes (moulin à mil, décortiqueuse, décortiqueuses, points d'eau, magasin de stockage de gaz butane, etc.)
- la mise en place de programme pour le développement d'AGR.
- le renforcement des capacités des jeunes et des femmes à travers des formations et une alphabétisation fonctionnelle ;
- la mise en place de structures de financement de proximité ;
- la construction de foyers communautaires et de centres d'accueil ;
- l'aménagement d'espaces de sports et de loisirs.

6.5. REDYNAMISER LES ACTIVITES ECONOMIQUES

6.5.1. Améliorer la productivité agricole

L'agriculture occupe sans doute la première et la principale activité des populations de la communauté rurale. Cet objectif porte essentiellement sur deux axes majeurs que sont l'intensification et la diversification des activités agricoles. La réalisation de cet objectif s'appuie sur des actions comme :

- la subvention des semences de qualité, du matériel agricole et des intrants,
- la dotation d'intrants et matériel agricole moderne,
- la mise en place banques semencières et céréalières de proximité,
- la redynamisation des aménagements hydro agricoles vétustes,

- l'accroissement des aménagements hydro agricoles,
- l'installation d'unités de conservation et de transformation des produits agricoles,
- l'organisation des filières agricoles,
- la réglementation des circuits de commercialisation,
- la mise en place d'un système d'information sur les prix pratiqués dans les marchés
- l'installation d'un pont bascule à Guédé
- la mise en place de structures financières de proximités,
- l'introduction de variétés à cycle court,
- la promotion de l'engrais alternatif (engrais),
- la réglementation des ouvrages hydrauliques comme Diama et Manantali.

6.5.2. Améliorer la productivité animale

L'élevage est un secteur qui joue un rôle assez important chez les populations (surtout du Jeeri) et occupe la seconde place des activités de la CR derrière l'agriculture. La réalisation de cet objectif se fera nécessairement avec des actions comme :

- le renforcement des capacités des éleveurs,
- la mise en place de systèmes financiers décentralisés pour le sous secteur de l'élevage,
- le développement de cultures fourragères,
- la création de magasins de stockage d'aliments de bétail dans les trois zones,
- la construction et/ou la réhabilitation de parcs de vaccination,
- la mise en place d'un programme de surveillance des frontières,
- la lutte contre la vente de médicaments contrefaits,
- la création de dépôts pharmaceutiques de proximités,
- la subvention des médicaments et vaccins du bétail,
- la formation d'auxiliaires vétérinaires.

6.5.3. Gérer les ressources naturelles

La gestion rationnelle des ressources naturelles devra permettre la mise en œuvre d'actions comme :

- la sensibilisation et l'information des populations,
- la mise en œuvre et le suivi continu de programmes de régénération des ressources naturelles,
- la mise en place de brises - vent et de haies vives aux environs de tous les villages,
- La création et/ou la redynamisation des comités de lutte contre les feux de brousse,
- La mise en place et l'entretien périodique de pare-feux.
- La mise en place d'un système de veille et d'alerte sur les changements climatiques

6.5.4. Redynamiser le secteur de la pêche

La pêche est une activité qui peine à se développer dans la communauté rurale de Guédé. Les actions identifiées lors de la planification permettront de relancer ce sous secteur :

- La mise à la disposition des acteurs un appui technique et financier,
- La subvention du matériel de pêches (pirogues, filets,…),
- La réorganisation de la filière,
- La dotation de matériel et équipements modernes,

- La construction de centres de conservation et de transformation,
- Le développement d'un programme de pisciculture.

6.6. BONNE GOUVERNANCE

6.6.1. Promouvoir la démocratie locale

- La transparence dans la gestion des affaires locales
- La mise en place d'un cadre local de concertation
- La budgétisation participative
- La mise en place d'un mécanisme de communication communautaire
- L'implication des groupes vulnérables dans la mise en œuvre des actions de développement.

6.6.2. Renforcer la capacité et l'appui institutionnel

- Le renforcement des capacités des élus locaux
- La formation des élus locaux en vue d'une connaissance des textes et lois de la décentralisation
- La définition d'une stratégie afin d'améliorer l'assiette fiscale (recouvrement des taxes rurales)
- La recherche d'un partenariat pour un appui institutionnel efficace
- L'équipement de la CR aux NTIC.

VII. PROGRAMME D'ACTIONS 2010 - 2015

Durant l'atelier de planification, les acteurs locaux avec l'appui des personnes ressources avaient défini de façon détaillée les actions à entreprendre pour faciliter l'accès aux services sociaux de base et aux infrastructures bref pour booster le développement de la communauté rurale de Guédé afin d'améliorer les conditions de vie des populations locales.

Pour la planification locale 2010 - 2015, il a été déterminé (i) le niveau d'accès des services sociaux de base à atteindre pour l'ensemble de la communauté rurale et chaque village, (ii) la nature et le nombre d'infrastructures et d'équipements à mettre en place. Il s'agit entre autres infrastructures, les écoles ou classes, les forages ou puits, les postes ou case de santé, marchés, souks, etc. Les infrastructures neuves et/ou à réhabiliter, et cela par village et par an pour atteindre les objectifs qui se sont fixés par les autorités locales.

Tableau N°7: Programme d'actions 2010 – 2015

O.S I : Redynamiser les activités économiques							
Ss. O 1.1 : Améliorer la productivité agricole							
Micro projets		**Localisation**	**Annualisation**				
	1.1.1 Dotation aux OP en matériel agricole et en intrants	CR	**An1**	**An2**	**An3**	**An4**	**An5**
	1.1.2 Réhabilitation des aménagements vétustes	Zone Jeeri (Bélel et Mafré) et Waalo (existence d'aménagements agricoles (entre Goudron et Fleuve Sénégal)	X	X	X	X	X
	1.1.3Création de nouveaux aménagements	Dado, Doué, Fondé Ass, Guia, Diama, Kodith, Ngaolé, Nidawara, Bélel Kellé, Diatar, Donaye, Guédé Village, Nénette, Lérabé, Mboyo, Diambo Diawbé, Soubalo, Sinthiane Mbantou, Wouro Madiw, Décolé	X	X	X	X	X
	1.1.4 Installation de basins de rétention et réhabilitation des vallées fossiles	Zone Jeeri et Waalo		X	X	X	X
	1.1.5 Installation et réhabilitation des Unité de transformation et de conservation de produits agricoles	Tarédji, Guia		X	X	X	X
	1.1.6 Construction de magasins de stockage	CR	X	X	X	X	X
	1.1.7Mise en place des unités de conservation et de transformation	Dans les 39 villages et niveau communautaire			X	X	X
	1.1.8 Renforcement des capacités des producteurs	Niveau communautaire	X	X	X	X	X
	1.1.9Mise en place d'un Système Financier Décentralisé rural	Communauté rurale			X	X	X
Ss. O1.2 : Améliorer la productivité animale							
	1.2.1Création d'unités de fabrication d'aliments de bétail	Dans les 06 sous - zones			X	X	X
	1.2.2 Construction de pares feux	Zone Jeeri	X	X	X	X	X
	1.2.3Construction de parcs à vaccination	Guia, Diama, Tarédji, Ndiawara, Bélel, Mafré, Pétel, Doué, Gawdé Boffé, Lérabé, Wouro Moudou	X	X			
	1.2.4 Construction de magasins de stockage d'aliment de bétail	Biddi, Nénette, Tarédji, Diatar, Guia, Doué, Madina Feresbé	X	X	X	X	X
	1.2.5Mise en place d'abattoirs	Guia, Tarédji		X			
	1.2.6Construction de quais d'embarquement de bétails	Mbiddi, Croisement Mbantou, Lérabé, Tarédji			X	X	X
	1.2.7Mise en place d'une unité de transformation et de conservation du lait	Tarédji, Diatar, Guédé Village			X		
	1.2.8Assurance du bétail	CR		X	X	X	X
	1.2.9Plaidoyer pour la subvention des médicaments et aliment de bétail	CR	X	X			
	1.2.10 Application du PAOS	CR	X	X			

Ss. O.1.3 : Redynamiser le secteur de la Pêche							
	1.3.1Création de sites de production	Waalo			X	X	X
	1.3.2 Développement de la pisciculture	Ngaolé, Diambo, Guia, Guédé Village, Diatar				X	X
	1.3.3Subvention du matériel de pêche	CR	X				
	1.3.4Plaidoyer pour la régulation des lâchés des barrages	CR		X	X		
	1.3.5 Promotion de l'aquaculture	CR		X	X	X	X
	1.3.6 Mise en place d'un SFD	CR			X	X	
	1.3.7Constructions de pistes pour un meilleur approvisionnement en poisson des villages enclavés	CR		X	X	X	X
	1.3.8Installation de points de ventes de poissons	Dans 3 zones		X	X	X	X
	1.3.9Construction d'une mini conserverie de poisson	Guia, Tarédji, Agnam		X	X	X	
	1.3.10Sensibilisation des acteurs sur les normes de pêche	Mbiddi, croisement Mbantou, Lérabé, Tarédji			X	X	X
Ss O.1.4 : Promouvoir l'Initiatives socioéconomiques							
	1.4.1Octroi aux GPF de moyens pour l'allègement des travaux des femmes (moulin à mil, décortiqueuse)	-Kodith, Fonde Ass, Goumel, Gaodé Boffé, Mafré, Bellel Kéllé, Korkadjé, Diéguess, Gadou Zoga, Diambo Soubalo, Wouro Madiyou, Diatar, MBantou, Agnam Tonguel, Guédé Village	X				
	1.4.2Promotion des foyers améliorés.	-CR	X	X	X		
	1.4.3Installation de points de ventes de bonbonnes de gaz	-CR		X	X	X	
	1.4.4Construction de foyers de jeunes et de femmes	-Siège CR			X	X	X
	1.4.5Aménagement et réhabilitation d'espaces de sport, de culture et de loisir.	-CR		X	X	X	
	1.4.6Mise en place d'infrastructures artisanales.	-Tarédji, Guia			X	X	X
	1.4.7Equipement des marchés permanents en infrastructures	-CR		X	X		
	1.4.8Construction de souks dans les marchés hebdomadaires	-Agnam Tonguel, Tarédji, Guia, MBiddi		X	X		
Ss. O.1.5 : Valoriser les ressources naturelles							
	1.5.1Mise en place d'un plan d'information, d'éducation et communication pour la sauvegarde des ressources naturelles	CR	X	X	X	X	X
	1.5.2Production de plants variés	CR	X	X	X	X	X
	1.5.3Initiation de journées villageoises de Plantations	CR	X	X	X	X	X
	1.5.4Mise en place d'une équipe de suivi, d'entretien et de protection	CR	X	X	X	X	X
	1.5.5Définition d'une politique de mise en défens	CR		X	X	X	X

	1.5.6Développement d'un programme de valorisation des produits de cueillette	CR		X	X	X	X
Ss. O.1.6: Désenclavement de la CR							
	1.6.1Aménagement de (Pistes) voies de communication :	Sous-zone de Doué – Jeeri Zone Jeeri		X	X		
	1.6.2Réhabilitation de la route	Tarédji – Podor			X		
	1.6.3Construction d'un Pont et des Digues de Protection	Zone Doué				X	X
	1.6.4 Extension de la couverture des réseaux GSM	CR			X		
	1.6.5Mise en place d'une radio communautaire	CR			X		
	1.6.6Généralisation du programme d'électrification rurale	CR		X	X	X	
	1.7 Renforcement des TIC	CR	X	X	X	X	X
OS. II : Faciliter l'accès aux services sociaux de base							
Ss. O.2.1 : **1Améliorer l'accès à une alimentation en eau potable et à un système d'assainissement adéquat**							
	2.1.1Fonçage et équipement de forages	-Diambo / NDiawara, W.Madiyou, Diéguess, Touldé, MBantou, Pétel Diéguess /Thiaklé, Fondé Ass			X	X	X
	2.1.2Aménagement de station de pompage	-Doué, Diatar				X	
	2.1.3Réhabilitation de forages existants	-MBoyo Jeeri, Lérabé, Guia, MBoyo Waalo, Tarédji Décollé, Nenette, Mafré, Bellel Kellé	X				
	2.1.4Extension de réseaux d'AEP.	-Gaodé Boffé, P.Diéguess-Thiaklé, P.Diéguess-Bellel Gaodi, P.Diéguess-Togane, MBoyo Jeeri-Agnam, MBoyo Jeeri-M.Fresbé, Donaye-Attiya-Taganith, Dieguess-MBantou Croisement, Diambo-MBantou Doué		X	X		
	2.1.5Fonçage, réhabilitation et équipement de puits hydrauliques	- Gaodé Boffé, Samanabé, Gadou Zoga, Windé Boki, Diarna, Loumbel Thialam, Diéguess, Bisnabé, Nénette, Fondé Ass, Wondé Bokki, Nenette		X			
	2.1.6Aménagement et curage de mares.	CR			X	X	
	2.1.7Renforcement de capacités des CGF / ASUFOR.	CR	X				
	2.1.8Construction d'ouvrages de captage et drainage des eaux de ruissellement	-Diambo -W.Madiyou, Guia				X	X
Ss. O 2.2 : Améliorer l'accès à l'éducation et à une formation de qualité							
	2.2.1Construction des salles de classe pour remplacer les abris provisoires et compléter les cycles scolaires	-CR			X	X	X
	2.2.2Construction des mûrs de clôture	-CR		X	X		

	2.2.3Construction de nouvelles écoles (maternelles, primaires et collèges)	-CR -Jeeri – Waalo			X	X	X
	2.2.4Construction des blocs sanitaires	-CR		X			
	2.2.5 Renforcement des capacités des instituteurs, maîtres coraniques, alphabétiseurs ; APE	-CR		X	X	X	X
	2.2.6 Equipement des établissements scolaires en matériels didactiques, en fournitures scolaires, en tables banc,	-CR	X	X	X	X	X
	2.2.7Création de centres professionnels	-Donaye			X		
	2.2.8Généralisation des cantines scolaires	-CR		X	X	X	X
	2.2.9Inscription dans le budget local d'une subvention aux Dahraa et aux écoles	-CR	X	X	X	X	X
	2.2.10Recrutement d'un personnel enseignant	-CR		X	X	X	X
	2.2.11Sensibilisation des parents à la scolarisation et au maintien des filles à l'école	-CR	X	X	X	X	X
	2.2.12Sensibilisation des parents à la déclaration de naissance des enfants.	-CR	X	X	X	X	X
	2.2.13Redynamisation des APE	CR	X				
Ss. O.2.3: Améliorer l'accès à la Santé, à des services de santé de qualité							
	2.3.1Construction de cases et postes de santé	CR		X	X		
	2.3.2Construction et équipement d'un centre de santé	-Donaye		X			
	2.3.3Equipement des structures sanitaires existant en médicaments et en moyens roulants	-Guédé Village, Guédé Chantier, MBiddi, Fondé Ass, MBoyo Waalo	X	X	X	X	X
	2.3.4Construction de postes de santé équipés	-Diatar, Guédé Jeeri, Doué, Nénette			X	X	X
	2.3.5Réhabilitation de structures sanitaires existantes.	-Diama Alwaly, Korkadjé, Donaye Waalo, Dado, Ngaolé, Guia, Gaodé Boffé, Lérabé, Madina Fresbé, MBoyo		X	X	X	
	2.3.6Installation de dépôts pharmaceutiques	-Donaye, MBiddi		X	X		
	2.3.7Mise en place d'une mutuelle de santé	-Guédé village			X		
	2.3.8Sensibilisation des populations sur les maladies endémiques et les MST/SIDA.	-CR	X	X	X	X	X
	2.3.9Promotion des latrines familiales	-CR		X	X	X	X
	2.3.10Construction de latrines dans les établissements publics (santé, éducation, marchés, mosquées, etc.)	-CR			X	X	

	2.3.11Recrutement d'un personnel de santé suffisant et qualifié	-CR		X	X		
	2.3.12Renforcement des capacités des relais communautaires (Comité de Santé, élus locaux, OCB)	-CR	X	X	X		
	2.3.13Equipements des structures de santé			X	X	X	
O.III : Promouvoir la démocratie							
Ss. O.3.1 : Mise en place d'une bonne gouvernance locale							
	3.1.1Renforcement des capacités des Elus	-CR	X	X	X	X	X
	3.1.2Mise en place de mécanismes de transparence et d'accès à l'information	-CR	X	X			
	3.1.3Sensibilisation sur les comportements citoyens (contribution à la fiscalité locale)	-CR	X	X	X	X	X
	3.1.4Suivi du respect des textes et convention	-CR		X	X		
	3.1.5 Mise en place d'une stratégie de gestion des conflits	-CR		X	X		
	3.1.6Mise en place de mécanismes d'accès à l'Etat – Civil	-CR	X	X			
	3.1.7Renforcement du cadre local de concertation (CLC)	-CR	X	X			
	3.1.8Mise en place de mécanismes d'appui aux OCB, CLCOP	CR	X	X			
	3.1.9Mise en place de mécanismes de suivi des initiatives locales	CR	X	X	X	X	X
	3.1.10Renforcement du cadre de collaboration entre les différents acteurs de la CR (SDE, élus locaux, ONG, projets / programmes, etc.)	CR	X	X	X	X	X
	3.1.11Lotissement de sites d'habitation	CR		X	X	X	X
	3.1.12Renforcement des capacités (techniques en gestion financière) des OCB	CR		X	X	X	X
	3.1.13Mise en place de structures financières de proximité	CR			X	X	

Tableau n°8: Plan d'Investissement Local de la CR

Actions	Localisation	Horizons	Acteurs
I-Redynamisation des activités économiques			
1.1 Amélioration de la productivité agricole			
1.1.1 Dotation aux OP en matériel agricole et en intrants	-CR	2010 – 2015	Etat, Partenaires, CR, population
1.1.2 Réhabilitation des aménagements vétustes	-Zone Jeeri (Bélel et Mafré) et Waalo (existence d'aménagements agricoles (entre Goudron et Fleuve Sénégal)	2010 – 2015	Etat, (SAED), Partenaires
1.1.3Création de nouveaux aménagements	-Dado, Doué, Fondé Ass, Guia, Diama, Kodith, Ngaolé, Nidawara, Bélel Kellé, Diatar, Donaye, Guédé Village, Nénette, Lérabé, Mboyo, Diambo Diawbé, Soubalo, Sinthiane Mbantou, Wouro Madiw, Décolé	2010 - 2015	Etat, Partenaires (SAED, CP, etc.)
1.1.4 Installation de basins de rétention et réhabilitation des vallées fossiles	-Zone Jeeri et Waalo	2010 - 2015"	Etat, Partenaires
1.1.5 Installation et réhabilitation des Unité de transformation et de conservation de produits agricoles	-Tarédji, Guia	2010 – 2012	Etat, Partenaires Privés, CR
1.1.6 Construction de magasins de stockage	-Dans les trois zones	2010 – 2015	CR, partenaires
1.1.7Mise en place des unités de conservation et de transformation	-CR	2010 – 2015	Etat, Partenaires
1.1.8 Renforcement des capacités des producteurs	-CR	"2010 – 2015	CR, Partenaires, Etat (ARD)
1.1.9Mise en place d'un Système Financier Décentralisé rural	-CR	2012 – 2014	CR, partenaires, Etat, OCB
1.2 Amélioration de la productivité animale			
1.2.1Création d'unités de fabrication d'aliments de bétail	-Dans les 06 sous – zones	2010 – 2013	Etat, Partenaires, CR, partenaires
1.2.2 Construction de pares feux	-Zone Jeeri	2010 – 2015	CR, OCB, Etat, Partenaires
1.2.3Construction de parcs à vaccination	-Guia, Diama, Tarédji, Ndiawara, Bélel, Mafré, Pétel, Doué, Gawdé Boffé, Lérabé, Wouro Moudou	2010 – 2011	CR, OCB, Etat, Partenaires
1.2.4 Construction de magasins de stockage d'aliment de bétail	-Biddi, Nénette, Tarédji, Diatar, Guia, Doué, Madina Feresbé	2010 – 2015	CR, OCB, Etat, Partenaires
1.2.5Mise en place des abattoirs	-Guia, Tarédji	2010 – 2011	CR, OCB, partenaires
1.2.6Construction de quais d'embarquement de bétails	-Mbiddi, Croisement Mbantou, Lérabé, Tarédji	2010 – 2013	CR, OCB, partenaires, Etat

1.2.7Mise en place d'une unité de transformation et de conservation du lait	-Tarédji, Diatar, Guédé Village	2010 – 2013	Etat, partenaires, CR, Privés
1.2.8Assurance du bétail	-CR	2010 – 2015	CR, OCB, Privés, Etat
1.2.9Plaidoyer pour la subvention des médicaments et aliment de bétail	-CR	2010 – 2011	CR, OCB, Partenaires
1.2.10Application du PAOS	-CR	2010 – 2011	CR, Population, Partenaires, Etat
1.3 Redynamisation du secteur de la Pêche			
1.3.1Création de sites de production	-Waalo	2010 – 2012	Etat, Partenaires, CR, OCB
1.3.2 Développement de la pisciculture	-Ngaolé, Diambo, Guia, Guédé –Village, Diatar	2010 – 2012	Etat, Partenaires, CR, OCB, privés
1.3.3Subvention du matériel de pêche	-CR	2010 – 2015	Etat, Partenaires, CR, OCB
1.3.4Plaidoyer pour la régulation des lâchés des barrages	-CR	2010 – 2015	Etat, Partenaires, CR, OCB
1.4 Promotion d'Initiatives socioéconomiques			
1.4.1Octroi aux GPF de moyens pour l'allègement des travaux des femmes (moulin à mil, décortiqueuse)	-Kodith, Fonde Ass, Goumel, Gaodé Boffé, Mafré, Bellel Kéllé, Korkadjé, Diéguess, Gadou Zoga, Diambo Soubalo, Wouro Madiyou, Diatar, MBantou, Agnam Tonguel, Guédé Village	2010 – 2015	CR, partenaires, Etat
1.4.2Promotion des foyers améliorés.	-CR	2010 – 2015	CR, partenaires, OCB
1.4.3Installation de points de ventes de bonbonnes de gaz	-CR	2010 – 2015	CR, partenaires, OCB
1.4.4Construction de foyers de jeunes et de femmes	-Siège CR	2010 – 2015	CR, partenaires
1.4.5Aménagement et réhabilitation d'espaces de sport, de culture et de loisir.	-CR	2010 – 2015	CR, partenaires
1.4.6Mise en place d'infrastructures artisanales.	-Tarédji, Guia	2010 – 2015	CR, partenaires
1.4.7Equipement des marchés permanents en infrastructures	-CR	2010 - 2015	CR, partenaires
1.4.8Construction de souks dans les marchés hebdomadaires	-Agnam Tonguel, Tarédji, Guia, MBiddi	2010 – 2015	CR, partenaires
1.5 Valorisation des ressources naturelles			
1.5.1Mise en place d'un plan d'information, d'éducation et communication	-CR	2010	CR, Eaux et Forêts, Population
1.5.2Production de plants variés	-CR	2010	CR, Eaux et Forêts, Population
1.5.3Initiation de journées villageoises de Plantations	-CR	2010	CR, Eaux et Forêts, Population

1.5.4Mise en place d'une équipe de suivi, d'entretien et de protection	-CR	2010	CR, Eaux et Forêts, Population
1.5.5Définition d'une politique de mise en défens	-CR	2010	CR, Eaux et Forêts, Population
1.5.6Développement d'un programme de valorisation des produits de cueillette	-CR	2010	CR, Partenaires, Eaux et Forêts, Population
1.6 Désenclavement de la CR			
1.6.1Aménagement de (Pistes) voies de communication :	Sous-zone de Doué – Jeeri Zone Jeeri	2010	Etat, Partenaires
1.6.2Réhabilitation de la route	-Tarédji – Podor	2010	Etat, Partenaires
1.6.3Construction d'un Pont et des Digues de Protection	-Zone Doué	2010	Etat, Partenaires
1.6.4 Extension de la couverture des réseaux GSM	-CR	2010	Etat, Partenaires
1.6.5Mise en place d'une radio communautaire	-CR	2010	Etat, Partenaires
1.6.6Généralisation du programme d'électrification rurale	-CR	2010	Etat, Partenaires
1.7 Renforcement des TIC	-CR	2010	Etat, Partenaires
II. Facilité l'accès aux services sociaux de base			
2.1 Amélioration de l'accès à une alimentation en eau potable et à un système d'assainissement adéquat			
2.1.1Fonçage et équipement de forages	-Diambo / NDiawara, W.Madiyou, Diéguess (Touldé), MBantou, Pétel Diéguess /Thiaklé, Fondé Ass	2010	Etat, partenaires, CR
2.1.2Aménagement de station de pompage	-Doué, Diatar	2010 – 2013	Etat, partenaires, CR
2.1.3Réhabilitation de forages existants	-MBoyo Jeeri, Lérabé, Guia, MBoyo Waalo, Tarédji Décollé, Nenette, Mafré, Bellel Kellé	2010 – 2011	Etat, partenaires, CR
2.1.4Extension de réseaux d'AEP.	-P.Diéguess-Thiaklé, P.Diéguess-Bellel Gaodi, P.Diéguess-Togane, MBoyo Jeeri-Agnam, MBoyo Jeeri-M.Fresbé, Donaye-Attiya-Taganith, Dieguess-MBantou Croisement, Diambo-MBantou Doué	2010 – 2013	Etat, partenaires, CR
2.1.5Fonçage et équipement de puits hydrauliques	-Gaodé Boffé, Samanabé, Gadou Zoga, Windé Boki, Diarna, Loumbel Thialam, Diéguess, Bisnabé, Nenette, Fondé Ass	2010 – 2011	Population, CR
2.1.6Aménagement et curage de mares.	-CR	2010 – 2013	Population, CR
2.1.7Renforcement de capacités des CGF.	-CR	2010 – 2015	CR, partenaires
2.1.8Construction d'ouvrages de captage et drainage des eaux de ruissellement	-Diambo, W.Madiyou, Guia	2010 – 2015	Etat, partenaires

2.2 Amélioration de l'accès à l'éducation et à une formation de qualité			
2.2.1Construction des salles de classe pour remplacer les abris provisoires et compléter les cycles scolaires	-CR	2010 – 2013	Etat, partenaires, CR
2.2.2Construction des mûrs de clôture	-CR	2010 – 2013	Etat, partenaires, CR
2.2.3Construction de nouvelles écoles (maternelles, primaires et collèges)	-CR -Jeeri – Waalo	2010 – 2015	Etat, partenaires, CR
2.2.4Construction des blocs sanitaires	-CR	2010 - 2015	Etat, partenaires, CR
2.2.5 Renforcement des capacités des instituteurs, maîtres coraniques, alphabétiseurs ; APE	-CR	2010 – 2015	Etat, partenaires
2.2.6 Equipement des établissements scolaires en matériels didactiques, en fournitures scolaires, en tables banc,	-CR	2010 – 2015	Etat, partenaires, CR
2.2.7Création de centres professionnels	-Donaye	2010 – 2015	Etat
2.2.8Généralisation des cantines scolaires	-CR	2010 – 2015	Etat, partenaires, CR
2.2.9Inscription dans le budget local d'une subvention aux Dahraa et aux écoles	-CR	2010 – 2015	CR
2.2.10Recrutement d'un personnel enseignant	-CR	2010 – 2015	Etat
2.2.11Sensibilisation des parents à la scolarisation et au maintien des filles à l'école	-CR	2010 – 2015	CR, OCB, projets / programmes
2.2.12Sensibilisation des parents à la déclaration de naissance des enfants.	-CR	2010 – 2015	CR, OCB
2.2.13Redynamisation des APE	-CR	2010 – 2015	CR
2.3 Amélioration de l'accès à la Santé, à des services de santé de qualité			
2.3.1Construction de cases et postes de santé	-CR	2010 – 2015	OCB, CR, Etat, Partenaires"
2.3.2Construction et équipement d'un centre de santé	-Donaye	2010 – 2012	Etat, CR, partenaires
2.3.3Equipement des structures sanitaires existant en médicaments et en moyens roulants	-Guédé Village, Guédé Chantier, MBiddi, Fondé Ass, MBoyo Waalo	2010 – 2013	CR Bailleurs Bénéficiaires
2.3.4Construction de postes de santé équipés	-Diatar, Guédé Jeeri, Doué, Nénette	2010 – 2015	CR, Etat, partenaires
2.3.5Réhabilitation de structures sanitaires existantes.	-Diama Alwaly, Korkadjé, Donaye Waalo, Dado, Ngaolé, Guia, Gaodé Boffé, Lérabé, Madina Fresbé, MBoyo	2010 -2015	CR, Etat, partenaires
2.3.6Installation de dépôts pharmaceutiques	-Donaye, MBiddi	2010 – 2012	Partenaires, Etat
2.3.7Mise en place d'une mutuelle de santé	-Guédé village	2010 – 2012	CR, partenaires, OCB

2.3.8Sensibilisation des populations sur les maladies endémiques et les MST/SIDA.	-CR	2010 – 2015	CR, partenaires, OCB
2.3.9Promotion des latrines familiales	-CR	2010 – 2015	
2.3.10Construction de latrines dans les établissements publics (santé, éducation, marchés, mosquées, etc.)	-CR	2010 – 2015	OCB, CR, Etat, Partenaires
2.3.11Recrutement d'un personnel de santé suffisant et qualifié	-CR	2010 - 2015	OCB, CR, Etat, Partenaires
2.3.12Renforcement des capacités des relais communautaires (Comité de Santé, élus locaux, OCB)	-CR	2010	OCB, CR, Etat, Partenaires
2.3.13Equipements des structures de santé	-Tous les villages disposant de structures de santé	2010	Etat, Partenaires OCB, Emigrés, CR
III. Promotion de la démocratie locale			
3.1 Bonne Gouvernance Locale			
3.1.1Renforcement des capacités des Elus	-CR	2010 – 2015	OCB, CR, Etat, Partenaires
3.1.2Mise en place de mécanismes de transparence et d'accès à l'information	-CR	2010 – 2013	OCB, CR, Etat, Partenaires
3.1.3Sensibilisation sur les comportements citoyens (contribution à la fiscalité locale)	-CR	2010 – 2015	CR, Chefs de villages, Partenaires, Etat, OCB
3.1.4Suivi du respect des textes et convention	-CR	2010 – 2015	Etat, partenaires, SAGES, CR
3.1.5 Mise en place d'une stratégie de gestion des conflits	-CR	2010 – 2015	CR, Partenaires, chefs de villages
3.1.6Mise en place de mécanismes d'accès à l'Etat - Civil	-CR	2010 – 2015	CR
3.1.7Renforcement du cadre local de concertation (CLC)	-CR	2010 – 2015	CR, Partenaires, OCB
3.1.8Mise en place de mécanismes d'appui aux OCB, CLCOP	-CR	2010 – 2012	CR, Partenaires, Etat, ONG
3.1.9Mise en place de mécanismes de suivi des initiatives locales	-CR	2010 – 2012	CR, Partenaires, Etat
3.1.10Renforcement du cadre de collaboration entre les différents acteurs de la CR (SDE, élus locaux, ONG, projets / programmes, etc.)	-CR	2010 – 2011	ONG
3.1.11Lotissement de sites d'habitation	-CR	2010 – 2015	CR, Population
3.1.12Renforcement des capacités (techniques en gestion financière) des OCB	-CR	2010 -2015	CR, partenaires
3.1.13Mise en place de structures financières de proximité	-CR	2007-2010	CR, partenaires

VIII. PLAN LOCAL D'INVESTISSEMENT (PIL) 2010-2015

(EN MILLIERS DE FCFA)

Tableau n°09 : Evaluation financière annuelle

Domaines	Actions	Localisation	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Coût total
Agriculture	Dotation aux OP en matériel agricole et en intrants	-CR	5 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	55 000
	Réhabilitation des aménagements vétustes	-Zone Jeeri (Bélel et Mafré) et Waalo (existence d'aménagements agricoles (entre Goudron et Fleuve Sénégal)	3 000	5 000	5 000	3 000	2 000	2 000	20 000
	Création de nouveaux aménagements	-Dado, Doué, Fondé Ass, Guia, Diama, Kodith, Ngaolé, Nidawara, Bélel Kellé, Diatar, Donaye, Guédé Village, Nénette, Lérabé, Mboyo, Diambo Diawbé, Soubalo, Sinthiane Mbantou, Wouro Madiw, Décolé	10 000	30 000	25 000	20 000	10 000	5 000	100 000
	Installation de basins de rétention et réhabilitation des vallées fossiles	-Zone Jeeri et Waalo	2 000	5 000	5 000	4 000	2 000	2 000	20 000
	Installation et réhabilitation des Unités de transformation et de conservation de produits agricoles	-Tarédji, Guia		35 000					35 000
	Construction de magasins de stockage	-Dans les trois zones		10 000	5 000				15 000
	Mise en place des unités de conservation et de transformation	-CR				30 000			30 000
	Renforcement des capacités des producteurs	-CR	1 000	2 000	1 500	1 000	500		6 000
	Mise en place d'un Système Financier Décentralisé rural	-CR			10 000				10 000
Elevage	Promotion des cultures fourragères	-CR	2 000	1 000	1 000				4 000
	Amélioration de la race bovine (introduction de géniteurs)	-CR	2 000	3 000	3 000				6 000
	Création et équipement de nouveaux Poste Véto	-Zone Waalo (2), axes Goudron (2), Jeeri (1)	1 000	2 000	2 000				5 000
	Installation de pharmacies Véto	-Dans les 3 zones	2 000	4 000					6 000
	Création d'unités de fabrication d'aliments de bétail	-Dans les 06 sous – zones	3 000	20 000	12 000				35 000
	Construction de pares feux	-Zone Jeeri	2 000	2 000	1 000				5 000

	Construction de parcs à vaccination	-Guia, Diama, Tarédji, Ndiawara, Bélel, Mafré, Pétel, Doué, Gawdé Boffé, Lérabé, Wouro Moudou	5 000	3 000	1 000	1 000			10 000
	Construction de magasins de stockage d'aliment de bétail	-Biddi, Nénette, Tarédji, Diatar, Guia, Doué, Madina Feresbé			15 000				15 000
	Mise en place d'abattoirs	-Guia, Tarédji	2 000	10 000	8 000				20 000
	Construction de quais d'embarquement de bétails	-Mbiddi, Croisement Mbantou, Lérabé, Tarédji		5 000	5 000				10 000
	Mise en place d'une unité de transformation et de conservation du lait	Tarédji, Diatar, Guédé Village	15 000	20 000					35 000
	Assurance du bétail	CR	5 000			20 000			25 000
	Plaidoyer pour la subvention des médicaments et aliment de bétail	-CR	2 000	2 000	1 000				5 000
	Application du PAOS	-CR	200	200	100				500
Pêche	Création de sites de production	-Waalo	5 000	15 000					20 000
	Développement de la pisciculture et de l'aquaculture	-Ngaolé, Diambo, Guia, Guédé - Village, Diatar		10 000		15 000			25 000
	Subvention du matériel de pêche	-CR	2 000	3 000					5 000
	Plaidoyer pour la régulation des lâchés des barrages	-CR	400	500	400	300	200	200	2 000
Initiatives socioéconomique	Octroi aux GPF de moyens pour l'allègement des travaux des femmes (moulin à mil, décortiqueuse)	-Kodith, Fonde Ass, Goumel, Gaodé Boffé, Mafré, Bellel Kéllé, Korkadjé, Diéguess, Gadou Zoga, Diambo Soubalo, Wouro Madiyou, Diatar, MBantou, Agnam Tonguel, Guédé Village	5 000	10 000	5 000	3 000	2 000		25 000
	Promotion des foyers améliorés.	CR	500	200	200	100			1 000
	Installation de points de ventes de bonbonnes de gaz	-CR	200	3 800					4 000
	Construction de foyers de jeunes et de femmes	-Siège CR			18 000				18 000
	Aménagement et réhabilitation d'espaces de sport, de culture et de loisir.	-CR		15 000					15 000
	Mise en place d'infrastructures artisanales.	-Tarédji, Guia	2 000	10 000	13 000				25 000
	Equipement des marchés permanents en infrastructures	-CR		15 000	10 000	5 000			30 000
	Construction de souks dans les marchés hebdomadaires	-Agnam Tonguel, Tarédji, Guia, MBiddi	10 000	15 000	15 000	5 000	5 000		50 000

Ressources naturelles	Mise en place d'un plan d'information, d'éducation et communication	-CR	500	500	500	200	200	100	2 000
	Production de plants variés	-CR	100	100	100	100	100		5 000
	Initiation de journées villageoises de Plantations	-CR	300	300	300	300	300		1 500
	Mise en place d'une équipe de suivi, d'entretien et de protection		200	300	300	100	100		1 000
	Définition d'une politique de mise en défens	-CR	200						200
	Développement d'un programme de valorisation des produits de cueillette	-CR	500						500
Désenclavement	Aménagement de (Pistes) voies de communication :	Sous-zone de Doué – Jeeri Zone Jeeri	500	1 000	500				2 000
	Réhabilitation de la route	-Tarédji – Podor							Etat
	Construction d'un Pont et des Digues de Protection	-Zone Doué							Etat
	Extension de la couverture des réseaux GSM	CR							Privé
	Mise en place d'une radio communautaire	-CR	2 000	18 000					20 000
	Généralisation du programme d'électrification rurale	-CR	10 000	50 000	50 000	40 000	30 000	20 000	200 000
	Renforcement des TIC	-CR	4 000	5 000	2 000	1 000			12 000
Hydraulique	Fonçage et équipement de forages	-Diambo / NDiawara, W.Madiyou, Diéguess (Touldé), MBantou, Pétel Diéguess /Thiaklé, Fondé Ass							Etat partenaires
	Aménagement de station de pompage	-Doué, Diatar		50 000					50 000
	Réhabilitation de forages existants	-MBoyo Jeeri, Lérabé, Guia, MBoyo Waalo, Tarédji Décollé, Nenette, Mafré, Bellel Kellé	5 000	10 000	10 000	5 000	5 000		35 000
	Extension de réseaux d'AEP.	P.Diéguess-Thiaklé, P.Diéguess-Bellel Gaodi, P.Diéguess-Togane, MBoyo Jeeri-Agnam, MBoyo Jeeri-M.Fresbé, Donaye-Attiya-Taganith, Dieguess-MBantou Croisement, Diambo-MBantou Doué	2 000	30 000	20 000	20 000	18 000	10 000	100 000
	Fonçage et équipement de puits hydrauliques	-Gaodé Boffé, Samanabé, Gadou Zoga, Windé Boki, Diarna, Loumbel Thialam, Diéguess, Bisnabé, Nenette, Fondé Ass	1000	2 000	2 000	2 000	1 000		8 000
	Aménagement et curage de mares.	-CR	3 000	3 000	2 000	1 000	1 000		10 000

	Renforcement de capacités des CGF.	-CR	500	400	400	300	200	200	2 000
	AEMV-potabilisation	-Diambo, W.Madiyou, Guia	70 000						70 000
	Construction d'ouvrages de captage et drainage des eaux de ruissellement	-CR							Etat
Education	Construction de salles de classe	-CR	5 000	15 000	10 000	10 000	10 000		50 000
	Construction de 15 salles de classe (remplacement)	CR	74 100						74 100
	Construction de 5 salles de classe (extension)	CR	24 700						24 700
	Construction de murs de clôture	CR	1 000	3 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000
	Construction de nouvelles écoles (maternelles, primaires et collèges)	-CR Jeeri - Waalo	5 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	400 000
	Construction de blocs sanitaires	-CR	2 000	3 000	5 000	5 000	3 000	2 000	20 000
	Renforcement des capacités des instituteurs, maîtres coraniques, alphabétiseurs ; APE	-CR	500	1 500	1 000	1 000	500	500	5 000
	Equipement des établissements scolaires en matériels didactiques, en fournitures scolaires, en tables banc	CR	1 000	1 500	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000
	Création d'un centre de formation professionnelle	-Donaye				50 000			50 000
	Généralisation des cantines scolaires	-CR	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	30 000
	Subvention des Dahraas et écoles	-CR	500	500	500	500	500	500	3 000
	Sensibilisation des parents à la scolarisation et au maintien des filles à l'école	CR	200	200	200	200	200		1 000
	Sensibilisation des parents à la déclaration de naissance des enfants.	CR	400	400	300	300	300	300	2 000
	Redynamisation des APE	CR	500	500	500				1 500
Santé	Construction et extension de poste de santé	-Diatar, Guédé Jeeri, Doué, Nenette	5 000	10 000	10 000	10 000	3 000	2 000	40 000
	Equipement poste de santé de Diambo	Diambo	14 000						14 000
	Construction et équipement d'un e maternité + bloc sanitaire	Guédé Village	18 000						18 000
	Construction et équipement d'un centre de santé	Donaye			40 000				40 000
	Equipement des structures sanitaires existant en médicaments et en moyens roulants	-Guédé Village, Guédé Chantier, MBiddi, Fondé Ass, MBoyo Waalo	1 000	2 000	2 000	2 000	2 000	1 000	10 000
	Réhabilitation de structures sanitaires existantes	-Diama Alwaly, Korkadjé, Donaye Waalo, Dado, Ngaolé, Guia, Gaodé Boffé, Lérabé, Madina Fresbé, MBoyo	2 000	4 000	4 000	2 000	2 000	1 000	15 000

	Installation de dépôts pharmaceutiques	Donaye, MBiddi	1 000	2 000	2 000				5 000
	Mise en place d'une mutuelle de santé	-Guédé Village		1 000	1 000				2 000
	Sensibilisation des populations sur les maladies endémiques et les MST/SIDA.	CR	100	150	150	100			500
	Promotion des latrines familiales	CR	200	400	300	100			1 000
	Construction de latrines dans les établissements publics (santé, éducation, marchés, mosquées, etc.)	-CR	5 000	10 000	10 000	5 000	5 000		35 000
	Renforcement des capacités des relais communautaires (Comité de Santé, élus locaux, OCB)	-CR	200	300	300	200			1 000
Gouvernance locale	Renforcement des capacités des Elus		1 000	1 500	1 500	500	500		5 000
	Mise en place de mécanismes de transparence et d'accès à l'information		1 000	1 000	1 000	1 000	1 000		5 000
	Sensibilisation sur les comportements citoyens (contribution à la fiscalité locale)		200	200	100				500
	Suivi du respect des textes et convention		200	300	300	100	100		1 000
	Mise en place d'une stratégie de gestion des conflits		200	250	250	200	100		1 000
	Mise en place de mécanismes d'accès à l'Etat - Civil		500	400	100				1 000
	Renforcement du cadre local de concertation (CLC)		100	100					200
	Mise en place de mécanismes d'appui aux OCB, CLCOP	CR	100						100
	Mise en place de mécanismes de suivi des initiatives locales		200						200
	Renforcement du cadre de collaboration entre les différents acteurs de la CR (SDE, élus locaux, ONG, projets / programmes, etc.)		300	200					500
	Lotissement de sites d'habitation		500	1 500	1 000				3 000
	Renforcement des capacités (techniques en gestion financière) des OCB		500	500	500				1 500
	Mise en place de structures financières de proximité		12 000	8 000					20 000
	Total		**375 300**	**541 700**	**348 300**	**311 600**	**131 800**	**72 800**	**5 575 300**

IX. PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMETN (PAI) 2010

(EN MILLIERS DE FCFA)

Tableau n°10 : Evaluation financière annuelle 2010

Domaines	Actions	2010
Agriculture	Dotation aux OP en matériel agricole et en intrants	5 000
	Réhabilitation des aménagements vétustes	3 000
	Création de nouveaux aménagements	10 000
	Installation de basins de rétention et réhabilitation des vallées fossiles	2 000
	Installation et réhabilitation des Unités de transformation et de conservation de produits agricoles	
	Construction de magasins de stockage	
	Mise en place des unités de conservation et de transformation	
	Renforcement des capacités des producteurs	1 000
	Mise en place d'un Système Financier Décentralisé rural	
Elevage	Promotion des cultures fourragères	2 000
	Amélioration de la race bovine (introduction de géniteurs)	2 000
	Création et équipement de nouveaux Poste Véto	1 000
	Installation de pharmacies Véto	2 000
	Création d'unités de fabrication d'aliments de bétail	3 000
	Construction de pares feux	2 000
	Construction de parcs à vaccination	5 000
	Construction de magasins de stockage d'aliment de bétail	
	Mise en place d'abattoirs	2 000
	Construction de quais d'embarquement de bétails	
	Mise en place d'une unité de transformation et de conservation du lait	15 000
	Assurance du bétail	5 000
	Plaidoyer pour la subvention des médicaments et aliment de bétail	2 000
	Application du PAOS	200
Pêche	Création de sites de production	5 000
	Développement de la pisciculture et de l'aquaculture	
	Subvention du matériel de pêche	2 000
	Plaidoyer pour la régulation des lâchés des barrages	400
	Octroi aux GPF de moyens pour l'allègement des travaux des femmes (moulin à mil, décortiqueuse)	5 000
	Promotion des foyers améliorés.	500

	Installation de points de ventes de bonbonnes de gaz	200
	Construction de foyers de jeunes et de femmes	
	Aménagement et réhabilitation d'espaces de sport, de culture et de loisir.	
	Mise en place d'infrastructures artisanales.	2 000
	Equipement des marchés permanents en infrastructures	
	Construction de souks dans les marchés hebdomadaires	10 000
Ressources naturelles	Mise en place d'un plan d'information, d'éducation et communication	500
	Production de plants variés	100
	Initiation de journées villageoises de Plantations	300
	Mise en place d'une équipe de suivi, d'entretien et de protection	200
	Définition d'une politique de mise en défens	200
	Développement d'un programme de valorisation des produits de cueillette	500
Désenclavement	Aménagement de (Pistes) voies de communication :	500
	Réhabilitation de la route	
	Construction d'un Pont et des Digues de Protection	
	Extension de la couverture des réseaux GSM	
	Mise en place d'une radio communautaire	2 000
	Généralisation du programme d'électrification rurale	10 000
	Renforcement des TIC	4 000
Hydraulique	Fonçage et équipement de forages	
	Aménagement de station de pompage	
	Réhabilitation de forages existants	5 000
	Extension de réseaux d'AEP.	2 000
	Fonçage et équipement de puits hydrauliques	1000
	Aménagement et curage de mares.	3 000
	Renforcement de capacités des CGF.	500
	AEMV-potabilisation	70 000
	Construction d'ouvrages de captage et drainage des eaux de ruissellement	
Education	Construction de salles de classe	5 000
	Construction de 15 salles de classe (remplacement)	74 100
	Construction de 5 salles de classe (extension)	24 700
	Construction de murs de clôture	1 000
	Construction de nouvelles écoles (maternelles, primaires et collèges)	5 000
	Construction de blocs sanitaires	2 000
	Renforcement des capacités des instituteurs, maîtres coraniques, alphabétiseurs ; APE	500
	Equipement des établissements scolaires en matériels didactiques, en fournitures scolaires, en tables banc	1 000

	Création d'un centre de formation professionnelle	
	Généralisation des cantines scolaires	5 000
	Subvention des Dahraas et écoles	500
	Sensibilisation des parents à la scolarisation et au maintien des filles à l'école	200
	Sensibilisation des parents à la déclaration de naissance des enfants.	400
	Redynamisation des APE	500
Santé	Construction et extension de poste de santé	5 000
	Equipement poste de santé de Diambo	14 000
	Construction et équipement d'un e maternité + bloc sanitaire	18 000
	Equipement des structures sanitaires existant en médicaments et en moyens roulants	1 000
	Réhabilitation de structures sanitaires existantes	2 000
	Installation de dépôts pharmaceutiques	1 000
	Mise en place d'une mutuelle de santé	
	Sensibilisation des populations sur les maladies endémiques et les MST/SIDA.	100
	Promotion des latrines familiales	200
	Construction de latrines dans les établissements publics (santé, éducation, marchés, mosquées, etc.)	5 000
	Renforcement des capacités des relais communautaires (Comité de Santé, élus locaux, OCB)	200
Gouvernance locale	Renforcement des capacités des Elus	1 000
	Mise en place de mécanismes de transparence et d'accès à l'information	1 000
	Sensibilisation sur les comportements citoyens (contribution à la fiscalité locale)	200
	Suivi du respect des textes et convention	200
	Mise en place d'une stratégie de gestion des conflits	200
	Mise en place de mécanismes d'accès à l'Etat - Civil	500
	Renforcement du cadre local de concertation (CLC)	100
	Mise en place de mécanismes d'appui aux OCB, CLCOP	100
	Mise en place de mécanismes de suivi des initiatives locales	200
	Renforcement du cadre de collaboration entre les différents acteurs de la CR (SDE, élus locaux, ONG, projets / programmes, etc.)	300
	Lotissement de sites d'habitation	500
	Renforcement des capacités (techniques en gestion financière) des OCB	500
	Mise en place de structures financières de proximité	12 000
	Total	**375 300**

9.1. FINANCEMENT ACQUIS

Tableau n°11 : Evaluation financière acquise 2010

Secteurs	Action	Lieu d'implantation	intervenant	Total	%
Education	Construction de 15 salles de classe (remplacement)	Donaye(2); Guede Jeeri(2); Lerabé(3); Mbantou doué(2); Mboyo (2); Diama alwali (2) Doué (2)	FAST TRACK	74.100.000	
	Construction de 5 salles de classe (extension)	Guede JEERI(2); Guede village (2); Guia (1)	FAST TRACK	24.700.000	
	Construction de bloc administratif	Guede JEERI(1); lerabe (1); Doué(1) Diama alwaly(1); Diambo(1)	FAST TRACK	9.650.000	
	Construction de salles de classe (remplacement)	FONDE-ASS	BCI	9.880.000	
		MBOYO-JEERI	BCI	9.880.000	
		NDIAWARA	BCI	14.820.000	
	Construction et équipement d'une salle de classe	Dieguess	PNDL	6.500.000	
		Ndiawar	PNDL	6.500.000	
	Implantation de point d'eau	Guede Jeeri(1); lerabe (1); Doué(1) Diama alwaly(1); Diambo(1)	FAST TRACK	3.500.000	54%
Total Education				**159.530.000**	
Hydraulique	Adduction d'eau potable	Gaodé Boffé	PNDL	7.000.000	
	Adduction en eau potable : construction d'un château d'une capacité de 200m3 avec 12 km de réseau, 15 bornes fontaines et des branchements sociaux dans village de NDIAWAR		BADEA/SAED	-	
	AEMV-potabilisation	(vide)	PEPAM	70.000.000	
	Réhabilitation du puits forage	Gaodé Boffé	PNDL	4.000.000	
		Guia	PNDL	5.000.000	29%
Total Hydraulique				**86.000.000**	

Secteurs	Action	Lieu d'implantation	intervenant	Total	%
Santé	Construction et équipement d'une case de santé	Bellel Kellé	PNDL	6.000.000	
		Dado	PNDL	6.000.000	
	Construction et équipement d'une maternité + Blocs sanitaires	Guédé village	PARTENARIAT	18.000.000	
	Equipement poste de santé de Diambo	Diambo	BCI	14.000.000	
	Formation des ICP en MASs et MASc et en PCIMEc	Guédé village	Terre des Hommes	134.167	
	Formation des personnels communautaires en PCIME, sur le VIH SIDA etc	Guédé village	Terre des Hommes	2.016.000	
	Mise en place et fonctionnement des PTA dans les 13 Postes de santé et le CS de Podor	CR Guédé village	Terre des Hommes	285.000	
	Sensibilisation sur la santé materno-infantile	CR Guédé village	Terre des Hommes	5.201.722	
Total Santé				**51.636.889**	17%
Total général				**297.166.889**	100%

9.2. FINANCEMENT A RECHERCHER : 78 133 111 FCFA.

X. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLD

9.1. MISE EN ŒUVRE DU PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT

Le présent document est une réactualisation des précédents PLD (2000/2006 ; 2007/2010). Il s'étale sur une période de cinq ans (2010/2015) et coïncide avec la période des OMD (2015). Il fournit les statistiques à partir d'un inventaire des forces et faiblesses et dégage les différentes stratégies de développement. Ce travail de planification a permis de mettre en place un programme d'actions prévu dans les cinq prochaines années. La mise en œuvre de ce programme d'action permettra au CR de répondre à l'essentiel des préoccupations des populations à la base. Autrement dit cette compétence permettra à la CR de contribuer à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et à celle de la croissance accélérée. Pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée, la communauté doit s'appuyer sur un certain nombre d'indicateurs que sont :

- L'articulation des actions de développement initiées par tous les acteurs intervenant dans la CR;
- La mise en place d'une stratégie de mobilisation des ressources locales et externes ;
- La mise en place d'un cadre consensuel de concertation et de partenariat entre les élus, populations à la base, les OCB, les services déconcentrés de l'Etat;
- La promotion d'une gouvernance locale

Le Plan Local de Développement de la communauté rurale de Guédé s'est réalisée à travers trois étapes principales : **la préparation, le diagnostic participatif, la planification.**

a) **La phase de préparation,** qui avait consisté à un processus à travers plusieurs rencontres, la constitution des équipes de planification et la définition des conditions de travail. Cette étape avait également pour but de préparer la phase diagnostique avec le découpage de la communauté rurale en trois zones et en six sous zones, la programmation des ateliers de zone, l'information des chefs de villages et l'envoi des animateurs sur le terrain.

b) **Le diagnostic participatif**, qui avait permis de mettre en exergue les forces et les faiblesses dans la communauté rurale. Cette étape qui a vu la participation de toutes les catégories socioprofessionnelles de la communauté a été sanctionnée par un atelier de restitution communautaire ayant regroupé l'ensemble des représentants de toutes les localités et de toutes les couches sociales de la communauté rurale.
Cette démarche inclusive, qui avait été saluée par tous les participants, avait pour objet de permettre aux différents acteurs locaux de se reconnaître dans le travail réalisé par le consultant et de s'approprier des résultats produits.

c) **La planification,** elle est l'une des étapes majeures du processus d'élaboration du PLD. A la suite de la restitution communautaire, un atelier de planification a été organisé ayant regroupé l'essentiel des acteurs locaux intervenant dans la communauté rurale (élus locaux, SDE, OCB, projets / programmes).

9.2. LE ROLE DU CR DANS LA MISE ŒUVRE DU PLD

La planification locale est l'une des neuf compétences transférées aux CL qui assurent de ce fait le rôle de maître d'ouvrage sur toutes les réalisations qui s'exécutent dans la CR. Pour satisfaire à cette compétence il est prévu dans le cadre du Code Général des Collectivités Locales la mise en place d'un ensemble de commissions qui permet de suivre toutes les actions de développement qui se réalisent dans la communauté rurale.

La CR bénéficie également d'un observatoire de la gouvernance locale, un comité local de concertation regroupant la société civile, les conseillers, les partenaires au développement et l'autorité administrative qui accompagne le conseil rural dans la mise en œuvre de ses actions de développement et surtout dans la gestion des affaires locales. Il offre un espace d'échange, de renforcement de capacités des élus et des populations à la base. L'observatoire aura pour missions[2] :

- d'assurer la prise en charge des préoccupations des populations
- de définir un plan rationnel d'investissement annuel
- d'initier une budgétisation participative
- de suivre l'exécution de toutes les étapes du budget
- de définir des stratégies de mobilisation de ressource
- de mener une réflexion approfondie pour l'éradication de problèmes sociaux

9.3. LA PARTICIPATION DES ACTEURS LOCAUX DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLD

Le développement local est un processus qui nécessite la conjonction des efforts de l'ensemble des acteurs intervenants dans la communauté rurale de Guédé. Cette articulation des actions permet une meilleure rentabilité des potentialités et une gestion rationnelle des ressources ; ce qui permettra à la CR à travers la nouvelle équipe locale de contribuer de manière efficace à la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, à la consolidation de la croissance accélérée et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Pour ce faire, la CR vient de se doter d'un document de planification qui constitue à la fois un instrument de développement et un cadre de négociation avec les partenaires au développement.

Conformément à la démarche participative qui a été suivie durant tout le processus, la mise en œuvre et la promotion du PLD devront se faire en association avec tous les acteurs locaux (élus locaux, société civile, privés, OCB, ONG, partenaires, projets / programmes, ressortissants de la CR à l'intérieur du pays ou à l'étrangers, etc.). La CR dispose d'une expertise locale assez développé et un plateau de partenariat varié qui constitue autant d'atout pour faire prévaloir les actions de développement définies dans le PLD ; il s'agit simplement pour le CR de mettre en place une bonne politique afin de mieux manager ce potentiel local tout en tenant compte des spécificités locales.

[2] Ces différentes missions ont été reproduites du PLD/Guédé 2007 - 2010

XI. STRATEGIE DE FINANCEMENT DES OUVRAGES ET EQUIPEMENTS

Tableau n°12: Synthèse du budget global du PLD de Guédé 2010-2015

Désignations	Montant en Fcfa
Budget du PLD	5 575 300 000
Budget du plan de communication	10 700 000
Budget du plan de renforcement de capacités	44 000 000
TOTAL	**5 630 000 000**

- *Modes de financement*

La stratégie de financement du PLD repose nécessairement sur 3 piliers essentiels :

- le financement des ouvrages et équipements par les fonds publics (Etat, ou communauté rurale) avec l'appui des partenaires au développement ;
- le financement des charges récurrentes (entretien et maintenance) par les usagers organisés dans des OCB (comité, associations) ;
- le financement du renforcement des capacités des acteurs locaux (élus locaux, OCB)

Dans certains cas, une contribution modeste aux investissements peut être demandée aux usagers, par contre les gros investissements resteront à la charge de l'Etat pour éviter que les populations à la base, qui sont déjà pauvres, ne paient très chers pour accéder aux infrastructures et aux services sociaux de base.

Pour la communauté rurale de Guédé, les partenaires pourront contribuer à la réalisation de gros ouvrages (forages, écoles, postes de santé, ponts, etc.), tandis que les charges liées aux renforcements de capacité, à la définition d'actions de développement, elles seront assurées par l'équipe locale.
L'entretien et la maintenance des ouvrages réalisés dans le cadre du PLD pourront être assurés par les populations elles mêmes regroupées au sein de structures organisées (GPF, APE, comité de gestion, etc.).

Toutes les actions retenues dans le cadre du PLD feront l'objet d'une budgétisation par le CR qui identifiera les différents partenaires susceptibles de l'accompagner dans le financement et la mise en œuvre du plan. La recherche d'un partenariat fort est en effet, nécessaire, pour une concrétisation de ses objectifs au regard des ressources limitées de la CR.

- *Les sources de financement*

Le financement du PLD relève de plusieurs sources qui sont souvent de nature différente. Il y a entre autres modes de financement ceux qui viennent du budget de l'Etat, de la contribution des partenaires techniques et financiers, de la société civile, du fonds de développement local, etc.

- *L'Etat*

L'option retenue par le Gouvernement pour la mise en œuvre du PNDL consiste à s'appuyer sur les structures existantes et à les renforcer, en vue d'une part, d'assurer l'appropriation du programme par les services de l'Etat dans le cadre de leurs missions régaliennes, et d'autre part d'affirmer les rôles respectifs des collectivités locales, du secteur privé et de la société civile.

- *Les partenaires techniques et financiers*

D'une manière générale, les partenaires techniques et financiers bilatéraux ou multilatéraux soutiennent l'Etat à travers une aide budgétaire générale tout en utilisant en parallèle pour la plupart d'entre eux, l'approche projet/programme. Tel est le cas des PLD financé selon cette modalité à travers le PSIDEL, l'ANCAR, l'ARD, la SAED,…

- *La société civile (ONGs et associations)*

Dans le domaine du développement local, il convient de noter l'intervention de plusieurs ONG très actives dans la CR : ENDA PROMAT, PAPA, PADER, SAFEFOD, USAID, CounterPart Internationale, etc. Leurs actions tournent généralement autour de la formation des élus, du maraîchage, de l'embouche, de l'appui logistique A ces ONG, s'ajoute l'UJAK dont les actions contribuent pour beaucoup au développement de la CR à travers des réalisations comme élaboration de PLD, ligne de crédit, centres d'Alpha

- *Les fonds de développement local*

Il s'agit de fonds qui seront mis prochainement à la disposition des collectivités locales pour le développement de leur localité. A cet égard, l'on soulignera la mise en place du Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT).

- *La coopération décentralisée*

Le jumelage de la CR avec une ou plusieurs collectivités locales étrangères peut permettre de bénéficier aux nombreux avantages de la coopération décentralisée. C'est d'autant plus que le Code des Collectivités Locales, en son article 17 « … , les collectivités locales peuvent dans le cadre de leur compétence propre, entreprendre des actions de coopération qui donnent lieu à des conventions avec des collectivités locales de pays étrangers ou des organismes internationaux publics ou privés de développement ».

CONCLUSION GENERALE

Le présent document de planification qui vient d'être réalisé est un instrument de développement qui offre l'opportunité au CR de pouvoir négocier avec des partenaires. Tous les secteurs susceptibles de contribuer au décollage socioéconomique de la localité ont été mis en exergue et un plan d'action a été établi. La CR doit simplement mettre en place un comité dynamique pour accompagner l'équipe du CR à la mis en en œuvre et à la promotion du PLD.

L'étude a pris en compte le périmètre local à savoir la communauté rurale avec ces 38 villages. Les différentes étapes qui ont marqué l'étude ont permis de faire une situation de référence de tous les secteurs, de relever les insuffisances, mais également d'indiquer les potentialités recueillies dans la communauté rurale.

Dans les perspectives de mise en œuvre, la CR dispose d'une forte communauté à l'étranger ainsi qu'un nombre important d'intervenants dans le département. A ces partenaires à identifier s'ajoute le très grand projet américain du Millénium Challenge Acount qui sans doute permettra à la CR de bénéficier d'importantes réalisations dans le cadre des interventions globales prévues dans le département de Podor.

ANNEXE : Fiches de quelques projets

Fiche de projet n°1; Accès à l'eau potable

Responsable du Projet :	CR de Guédé village
Objectif du Projet	Installation et équipement de forages
Localisation	Diambo / NDiawara, W.Madiyou, Diéguess (Touldé), MBantou, Pétel Diéguess /Thiaklé, Fondé Ass
Population cible	Population des villages concernés
Durée du projet	2 ans (2010 2011)
Coût global	700 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	CR, Etat, partenaires,
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée

Fiche de projet n°2 ; Accès à l'eau potable

Responsable du Projet :	CR de Guédé village
Objectif du Projet	Réhabilitation de forages existants
Localisation	MBoyo Jeeri, Lérabé, Guia, MBoyo Waalo, Tarédji Décollé, Nenette, Mafré, Bellel Kellé
Population cible	Population des villages concernés
Durée du projet	2 ans (2010 2011)
Coût global	35 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	CR, Etat, partenaires,
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée

Fiche de projet n°3; Accès à l'eau potable

Responsable du Projet :	CR de Guédé village
Objectif du Projet	Faciliter l'accès à l'eau potable Réduire les maladies liées à l'eau non potable
Localisation	Gaodé Boffé, Samanabé, Gadou Zoga, Windé Boki, Diarna, Loumbel Thialam, Diéguess, Bisnabé, Nenette, Fondé Ass
Population cible	Population des villages concernés
Durée du projet	2 ans (2010 2011)
Coût global	8.00 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	CR, population, partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée

Fiche de projet n°4; Accès à l'eau potable

Responsable du Projet :	CR de Guédé village
Objectif du Projet	Fonçage et équipement de puits hydrauliques Aménagement de station de pompage
Localisation	Doué, Diatar
Population cible	Population des villages concernés
Durée du projet	3 ans (2010 2013)
Coût global	50 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	CR, Etat, partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée

Fiche de projet n°5; Accès à l'eau potable

Responsable du Projet :	CR de Guédé village
Objectif du Projet	Construction d'ouvrages de captage et drainage des eaux de ruissellement
Localisation	-Diambo, W.Madiyou, Guia
Population cible	Population des villages concernés
Durée du projet	5 ans (2010 2015)
Coût global	100 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Etat, partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée

Fiche de projet n°6 : Accès à l'éducation

Responsable du Projet :	CR de Guédé village
Objectif du Projet	Construction de salles de classe pour remplacer les abris provisoires et compléter les cycles scolaires Construction des mûrs de clôture Construction de nouvelles écoles Construction des blocs sanitaires Création d'un centre de formation professionnel (Donaye)
Localisation	CR
Population cible	Elèves des écoles primaires Enfants en âge de scolarisation
Durée du projet	5 ans (2010 – 2015)
Coût global	540 000 000 FCFA
Partenaires de mise en œuvre	Etat, CR, partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée

Fiche de projet n°7: Valorisation du système éducatif

Promoteur du Projet :	Communauté Rurale de Guédé village
Objectif du Projet	Renforcement des capacités des instituteurs, maîtres coraniques, alphabétiseurs ; APE Equipement des établissements scolaires en matériels didactiques, en fournitures scolaires, en tables banc, Généralisation des cantines scolaires Sensibilisation des parents à la scolarisation et au maintien des filles à l'école Inscription dans le budget local d'une subvention aux Dahraa et aux écoles Redynamisation des APE Sensibilisation des parents à la déclaration de naissance des enfants.
Localisation	CR Guédé village
Population cible	Elèves et enseignants des écoles primaires et des Dahras Parents d'élèves
Durée du projet	5 ans (2010 – 2015)
Coût global	59 500 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	CR, Etat, OCB, autres partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprises adjugées

Fiche de projet n°8; Développement de programmes d'alphabétisation

Promoteur du Projet :	CR de Guédé village
Objectif du Projet	Réduire le taux d'analphabétisme des producteurs
Localisation	CR
Population cible	OCB, population
Durée du projet	3 ans (2010 - 2013
Coût global	15 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	IDEN, CR, partenaires
Maitre d'œuvre	Opérateurs adjugés

Fiche de projet n°9; Infrastructures sanitaires

Responsable du Projet :	CR de Guédé village
Objectif du Projet	Construction et extension de poste de santé Construction et équipement d'un centre de santé
Localisation	Diatar, Guédé Jeeri, Doué, Nenette Donaye
Population cible	Population des villages concernés
Durée du projet	4 ans (2011 2015)
Coût global	80 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	CR, Etat, partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée

Fiche de projet n°10; Equipement des infrastructures sanitaires

Responsable du Projet :	CR de Guédé village
Objectif du Projet	Faciliter l'accès aux populations à des soins de santé Réduire le taux de morbidité maternelle et infantile
Localisation	Guédé Village, Guédé Chantier, MBiddi, Fondé Ass, MBoyo Waalo Diama Alwaly, Korkadjé, Donaye Waalo, Dado, Ngaolé, Guia, Gaodé Boffé, Lérabé, Madina Fresbé, MBoyo
Population cible	Population des villages concernés
Durée du projet	3 ans (2010 2013)
Coût global	15 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	CR, Etat, partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée

Fiche de projet n°11; Promotion de Latrines

Responsable du Projet :	CR de Guédé village
Objectif du Projet	Construction de latrines dans les établissements publics Promotion des latrines familiales
Localisation	CR
Population cible	Population des villages concernés
Durée du projet	5 ans (2010- 2015)
Coût global	36 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	CR, Etat, partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée

Fiche de projet n°12; Renforcement de capacités

Responsable du Projet :	CR de Guédé village
Objectif du Projet	Renforcement des capacités des relais communautaires Sensibilisation des populations sur les maladies endémiques et les MST/SIDA.
Localisation	CR
Population cible	Population des villages concernés
Durée du projet	5 ans (2010 - 2015)
Coût global	2 000 000FCFA
Partenaires de mise en œuvre	CR, Etat, partenaires
Maitre d'œuvre	Entreprise adjugée